



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

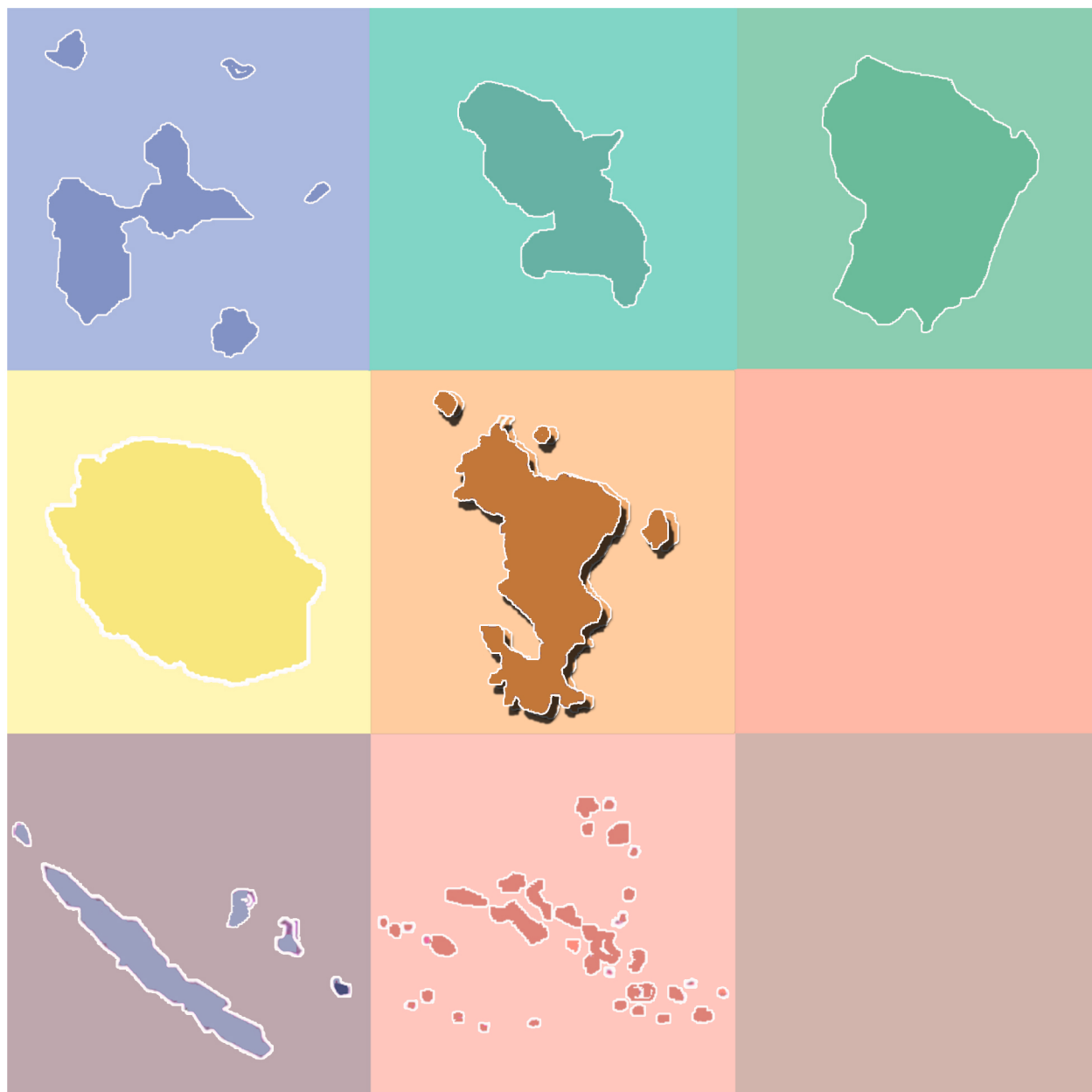
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche
et de l'innovation**

STRATOM **Mayotte**

Diagnostic territorial
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et de l'analyse territoriale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

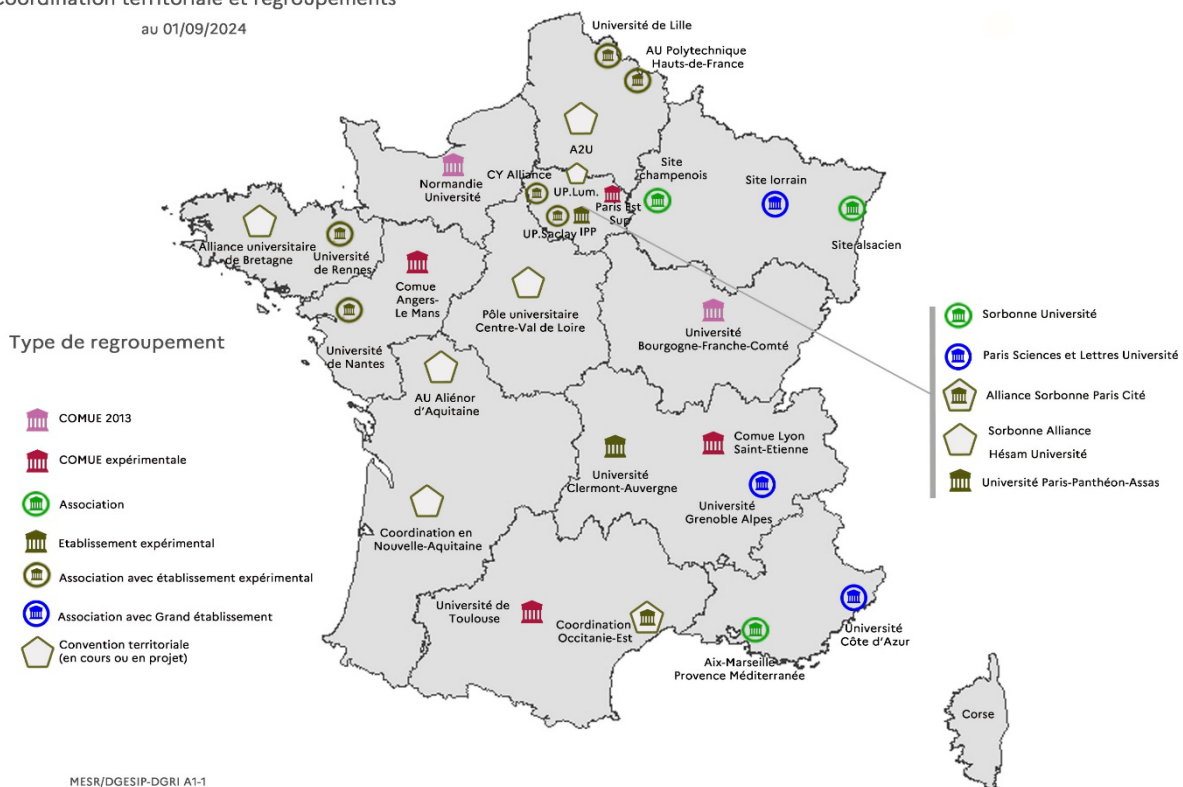
L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux et des éléments de caractérisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses) à l'échelle d'un territoire. Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

L'édition 2024 porte sur le périmètre des regroupements qui structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le regroupement se définit comme la structure ou la convention qui rassemble une communauté d'acteurs de l'ESR sur des objectifs communs avec des compétences partagées sur certaines de leurs missions.

Des formats institutionnels variés (Comue, associations, établissements expérimentaux, conventions de coordination territoriale) donnent aux établissements la liberté de s'associer en adaptant leur degré d'autonomie au sein des regroupements.

34 Strater présentent les regroupements et leurs dynamiques. Le Strater Corse et les Stratom outre-mer continuent d'être présentés à l'échelle de leur territoire.

Coordination territoriale et regroupements
au 01/09/2024



Précisions concernant les données et leur interprétation

Les sources des cartes, des graphiques et des chiffres sont systématiquement mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation.

Il conviendra plus généralement, si l'on veut analyser correctement les données fournies, de se référer aux définitions précises données dans le guide méthodologique.

PARTIE 1 PANORAMA DE L'ESRI	7
A. LES ENJEUX DU TERRITOIRE	8
A.1 Le contexte socio-économique	8
A.1.1 La population.....	8
A.1.2 Les indicateurs économiques.....	9
A.2 Des enjeux géostratégiques	10
A.3 Des cadres institutionnels spécifiques.....	10
A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche	11
A.4.1 Une offre de formation qui doit répondre à la forte croissance du nombre de bacheliers et aux besoins spécifiques du territoire	11
A.4.2 Une recherche qui doit se définir au croisement des spécificités du territoire et des enjeux globaux.....	11
A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces.....	13
A.6 Les chiffres-clés	14
B. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	15
B.1 Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population	15
B.2 L'origine sociale des étudiants.....	17
C. L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	18
C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche	18
C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	19
C.2.1 L'université de Mayotte.....	19
C.2.2 Les autres établissements	19
C.2.3 Les organismes de recherche	20
C.2.4 Les établissements de santé	20

D. LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	21
D.1 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.....	21
D.2 Les étudiants inscrits par type de formation.....	22
D.3 Les effectifs par grande discipline.....	23
D.4 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés	23
D.5 L'origine géographique des étudiants en établissements publics MESR.....	24
 PARTIE 2 LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	 25
A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS	26
A.1 Le bac et l'orientation post-bac	26
A.1.1 Les bacheliers.....	26
A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup	27
A.1.3 La poursuite d'études dans le supérieur	27
A.1.4 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs	29
A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, DUT, licence pro, formations paramédicales et sociales	30
A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale	30
A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site.....	31
A.2.3 Les étudiants inscrits dans les formations professionnalisantes courtes.....	31
A.3 Les taux de réussite en université	32
 B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE 32	
B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants	32
B.1.1 De nouvelles démarches pédagogiques	32
B.1.2 Démonstrateurs numériques.....	32
B.1.3 Soutien aux Campus connectés	33
B.2 La formation tout au long de la vie : l'apprentissage.....	33
B.3 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne	34
B.3.1 La stratégie Vie étudiante.....	34

B.3.2 Les bourses sur critères sociaux	34
B.4 L'accès aux ressources numériques	35
PARTIE 3 LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES	37
A. LA STRATEGIE RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DE MAYOTTE	38
B. LA PRESENCE DES ORGANISMES SUR LE TERRITOIRE	38
C. LES STRUCTURES D'OBSERVATION ENVIRONNEMENTALE.....	39
PARTIE 4 TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO- ECONOMIQUE	41
A. LES STRATEGIES REGIONALES.....	42
B. LES INTERACTIONS FORMATION-EMPLOI.....	42
Les campus des métiers et des qualifications (CMQ)	42
C. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....	42
C.1 Les dispositifs d'appui	42
C.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite)...	44
PARTIE 5 LES RESSOURCES DE L'ESRI.....	45
A. LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.....	46
A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs	46
A.2 Les personnels administratifs	47
B. FINANCEMENTS FRANCE 2030	48
B.1 Les projets France 2030.....	48
B.2 Les dotations et les consommations	48
C. FINANCEMENT SUR PROJETS.....	49

Partie 1

PANORAMA DE L'ESRI

A. Les enjeux du territoire

Carte 1 - Situation géographique de Mayotte



A.1 Le contexte socio-économique

Les données démographiques et socio-économiques sont issues de l'Insee et du rapport annuel économique Mayotte 2022 de l'Institut d'Émission des Départements d'outre-Mer (Iédom).

A.1.1 La population

Mayotte est un territoire ultra-marin qui connaît avec la Guyane et La Réunion, la démographie la plus dynamique. Mayotte est l'île la plus densément peuplée du sud-ouest de l'océan Indien (690 habitants au km² en 2022) et des départements français après les départements franciliens, avec plus de la moitié de la population de l'île concentrée dans le nord-est, à Mamoudzou, Koungou et

Dzaoudzi. Près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française, mais un tiers des étrangers sont nés à Mayotte.

Au 1^{er} janvier 2023, la population mahoraise, estimée à 310 000 habitants (pour 256 500 en 2017), est la plus jeune des départements français. Ainsi, près de 54 % de sa population a moins de 20 ans et l'âge moyen est de 23 ans, pour 41 ans dans l'Hexagone et 35 ans à La Réunion. Les plus de 65 ans ne représentent que 4,3 % de la population.

La population mahoraise a doublé en 20 ans. En 2022, avec 4,7 enfants par femme, la fécondité à Mayotte augmente et dépasse largement la moyenne de l'Hexagone.

La densité médicale à Mayotte est de 79,9 médecins/100 000 habitants contre 270/100 000 habitants dans les Drom et 340/100 000 dans l'Hexagone (source : Ciom 18 juillet 2023).

A.1.2 Les indicateurs économiques

► La production de richesses

A Mayotte, le PIB par habitant en 2022 est de 9 978 euros soit environ un quart de celui observé en moyenne pour la France. Le niveau de vie médian des habitants de Mayotte est sept fois plus faible qu'au niveau national. La structure de l'économie repose essentiellement sur le secteur tertiaire (57,2 % de la valeur ajoutée totale en 2018). La part des administrations publiques représente 54,4 % de la valeur ajoutée totale en 2020. L'apport des entreprises dans la production économique mahoraise est modeste et les secteurs primaire et secondaire ne représentent qu'une faible part de la valeur ajoutée produite.

► Les échanges extérieurs

Du fait de la faiblesse de ses exportations, Mayotte est particulièrement dépendante de l'extérieur et importe l'essentiel des biens qu'elle consomme. La croissance des importations (+21 %) se poursuit en 2022 avec notamment +19,4 % pour les biens intermédiaires et +15,2 % pour les produits courants. Néanmoins les exportations ont progressé en valeur de 17 % en 2022 par rapport à 2021. Le déficit de la balance commerciale s'établit à 1 048 milliard d'euros au 31 décembre 2022 (+21 %, soit une dégradation de 181,8 millions d'euros).

Mayotte a de nombreux fournisseurs. Elle s'approvisionne en marchandises auprès d'environ 110 pays. Le principal fournisseur est la France hexagonale avec 51 % des importations pour un montant de 540 M€. Les pays européens (hors France) représentent 14,4 % du total des importations, soit 152 M€. Les importations de biens en provenance du continent asiatique représentent 7,3 %, soit 102,5 M€. Les importations en provenance des pays du Proche et Moyen Orient ont doublé entre 2021 et 2022 et participent pour 16,3 % du total des importations de Mayotte, principalement de biens énergétiques. Les importations en provenance de la zone océan Indien sont en recul (-5,7 % par rapport à 2021) représentent 4,1 % du total des importations, soit 43,2 M€.

Les exportations sont essentiellement constituées de réexportations car très peu de produits locaux sont exportés. Le poisson d'élevage aquacole constitue le principal produit exporté. Les principaux clients de Mayotte sont l'océan Indien pour une part de 34,7 % des exportations soit 2,8 M€ et la France hexagonale pour 29,5 %, soit 1,9 M€.

► L'emploi

Mayotte est le département d'outre-mer le plus touché par le chômage. En 2022, le taux de chômage à Mayotte (au sens du BIT) s'établit à 34 % de la population active. La population active a progressé d'environ 6 % par rapport à 2021 mais la population active occupée a diminué de 1 %.

En 2022, l'écart entre le taux d'activité des hommes (51 %) et celui des femmes (42 %) reste fort même s'il tend à se réduire (16 points en 2020), la population active féminine progressant plus rapidement entre 2013 et 2022 (7 % pour les femmes contre 3 % pour les hommes). Le taux d'activité des femmes est faible quel que soit leur âge.

Le poids important de la jeunesse et le faible niveau de formation des générations plus âgées ont conduit à la mise en place de dispositifs spécifiques en faveur de l'emploi. Environ 4 300 personnes ont bénéficié de ces dispositifs financés par l'État et le Conseil départemental en 2022.

La population diplômée est favorisée pour accéder à un emploi.

A.2 Des enjeux géostratégiques

Mayotte appartient à l'archipel des Comores. Avec La Réunion, elle représente la France et l'Union européenne dans la zone Océan Indien. Avec l'île Maurice, Madagascar et les Comores, elle constitue un environnement francophone plus dense que dans les autres collectivités ultra-marines.

Le Parc naturel marin de Mayotte, créé en 2010, est le premier parc naturel marin créé en Outre-mer. Il s'étend sur près de 70 000 km² et compte près de 200 km de récifs coralliens. Le lagon de Mayotte est un des plus grands et profonds lagons du monde. Il abrite une biodiversité marine très riche, avec plus de 3 600 espèces dont certaines non encore répertoriées.

La flore terrestre est aussi très riche mais elle souffre de la pollution et de la pression foncière liée à l'explosion démographique que connaît Mayotte. Cependant, l'îlot Mbouzi est classé en réserve naturelle nationale depuis 2007 pour préserver sa forêt sèche primaire.

A.3 Des cadres institutionnels spécifiques

Après la consultation de 2009 sur la départementalisation qui a vu le « oui » l'emporter avec plus de 95 % des suffrages, l'île de Mayotte est devenue en 2011, le 101^{ème} département de France (département région d'outre-mer régi par l'article 73 de la Constitution).

Mayotte est devenue en janvier 2014, la neuvième région ultrapériphérique de l'Union européenne. Cette évolution a un impact financier important puisque le montant des fonds européens sur la période 2014-2020, programmés jusqu'en 2023, atteint 211 M€ (148 M€ pour le Feder et 63 M€ pour le FSE). Dernièrement, le projet Mario, proposé dans le cadre de l'instrument Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) océan Indien (ex Feder-OI) et porté par les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) bénéficiera d'un budget de 4 M€ sur la période 2024-2027. Il concerne la préservation des écosystèmes marins et la gestion durable des ressources halieutiques.

Depuis 2020, Mayotte est devenue une région académique gérée par un recteur. Ainsi, la région académique de Mayotte nouvellement créée intègre pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans son champ d'action. Mayotte dispose depuis le 1^{er} janvier 2024 d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel dénommé université de Mayotte. Cette transformation du CUFR de Mayotte en université va permettre à l'établissement de développer une offre de formation autonome qui renforcera son autonomie et son attractivité auprès des étudiants mahorais.

Depuis 2017 et jusqu'au concours 2023, la formation des enseignants à Mayotte utilise un modèle dérogatoire avec un concours à bac+3, suivi d'un master Meef à temps partiel, pendant lequel les étudiants bénéficient du statut de fonctionnaire-stagiaire et passent un jour par semaine en classe en M1 et y effectuent un mi-temps en M2.

A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche

A.4.1 Une offre de formation qui doit répondre à la forte croissance du nombre de bacheliers et aux besoins spécifiques du territoire

Mayotte est un territoire dont la moitié de la population a moins de 17 ans. Les effectifs étudiants y sont en forte croissance. La pauvreté, la précarité étudiante et les problèmes de transport pénalisent la réussite de ces derniers.

En 2022, les tests effectués lors de la Journée défense et citoyenneté indiquent que le nombre de jeunes en difficulté de lecture atteint 55,7 % à Mayotte. Il s'agit du taux le plus élevé constaté en France et parmi les territoires d'outre-mer. Une enquête de 2019 de l'Insee montre également que seuls 55 % des habitants de Mayotte déclarent maîtriser le français, loin derrière le shimaoré maîtrisé par 42 % de la population et le shibushi, dérivé du malgache (33 %).

Le niveau de formation générale progresse toutefois avec une évolution favorable du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. De la même façon, le nombre de jeunes obtenant leur baccalauréat est en constante progression.

En 2022, 4 001 mahorais ont obtenu leur bac avec un taux de réussite global de 71,5 %, l'un des taux les plus faibles avec celui de la Guyane. La voie générale du bac compte 40,3 % des étudiants pour une moyenne nationale de 51,7 %. Le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers de 81,3 % reste l'un des plus forts de France après l'Île-de-France (78,5 % pour la France). Les titulaires d'un bac général, technologique ou professionnel s'orientent davantage qu'au niveau national vers un cursus en université, qui reste la principale offre de formation du territoire.

Les 2 770 étudiants recensés à la rentrée 2022 – dont 51,4 % à l'université – sont répartis sur huit villes étudiantes et un Campus connecté à Hanjangua. La ville étudiante principale est Dembeni qui héberge la grande majorité des étudiants mahorais. Pour répondre à la croissance du nombre de néo-bacheliers (+7,4 % entre 2021 et 2022), les capacités d'accueil en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur à Mayotte sont en constante augmentation. La part des étudiantes est supérieure à la moyenne nationale et aux autres universités d'outre-mer quelle que soit la discipline avec 71,5 % de femmes à l'université en 2022-2023. La proportion d'étudiants en STS et assimilés (scolaires et apprentis) est de 43,6 %.

L'université offre sept licences, deux licences professionnelles et deux masters Meef (1^{er} et 2nd degré) dont le diplôme est délivré actuellement par des universités partenaires dans le cadre de conventions. Les formations en droit et AES accueillent 41,6 % des effectifs étudiants en licence, les lettres et sciences humaines 39 % et les sciences 19,4 %. Le service de formation continue offre, à la rentrée 2023, 3 diplômes universitaires : Communication digitale et multimédia, Société, langues et cultures de Mayotte, et Valeurs de la République et religions.

Les deux projets récemment labellisés au titre de France 2030 : le campus connecté et le Démonstrateur **X-MEM** (eXtensible - Mobile éducation Mayotte) visent à rendre l'enseignement supérieur plus accessible à des étudiants pour lesquels la mobilité pose une réelle difficulté.

A.4.2 Une recherche qui doit se définir au croisement des spécificités du territoire et des enjeux globaux.

Une commission scientifique a été créée en 2014 pour assister la gouvernance de l'université à structurer une recherche autour d'un projet global interdisciplinaire utile pour la société mahoraise. Le projet développé s'articule autour de quatre axes : Les systèmes socio-écologiques insulaires et côtiers : résilience, connectivité, trajectoire ; Savoirs, patrimoines et développement : entre local et global ; Modélisations et analyse épistémologique des systèmes complexes pour comprendre le

fonctionnement et simuler le devenir des systèmes insulaires ; Ecoles, éducations, formations et sociétés en « contextes ».

La recherche est menée principalement dans des équipes extérieures à l'université de Mayotte qui envisage la création d'une équipe de recherche travaillant sur les thématiques du changement global et ses implications, les héritages culturels et démographiques et leurs impacts, et les sociétés face aux risques.

L'université de Mayotte bénéficie de l'expertise d'un large réseau de partenaires, auprès desquels, en retour, il met en valeur ses domaines d'excellence. Sa participation à des consortia (Recherche interdisciplinaire « Îles Eparses »), à des organisations professionnelles régionales (Western Indian Ocean Marine Science Association) et à des instances de concertation faisant appel à leur expertise (Conseil maritime ultramarin du Bassin sud océan Indien) donne à ses enseignants-chercheurs l'opportunité d'effectuer des recherches dans de nombreuses aires géographiques et permet d'envisager, dans l'avenir, des collaborations avec des chercheurs étrangers notamment en Afrique du Sud, au Kenya, à Madagascar et au Mozambique.

Le nouveau statut d'université de l'université de Mayotte, son projet de création d'une équipe d'accueil et possiblement à terme l'accueil de doctorants sont des atouts importants pour le développement d'une politique de la recherche à Mayotte.

A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses	
<ul style="list-style-type: none"> La transformation du CUFR en université 	<i>Politique de site</i>	<ul style="list-style-type: none"> La jeunesse de l'université Une faible collaboration avec les universités de la zone océan Indien 	
<ul style="list-style-type: none"> La possibilité de l'université de Mayotte de délivrer ses propres diplômes La diversification de l'offre de formation La présence de Campus des métiers et des qualifications Le Crous La Réunion -Mayotte Le nombre croissant de bacheliers 	<i>Formation et Vie étudiante</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de locaux universitaires Le turn-over des cadres administratifs Faiblesse de la bibliothèque La faible mobilité des étudiants 	
<ul style="list-style-type: none"> La présence d'organismes de recherche Des programmes et actions de recherche en lien avec les problématiques locales L'implication d'enseignants-chercheurs dans plusieurs projets de recherche 	<i>Recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un manque d'infrastructures de recherche Une offre de formation de niveau doctorat à mettre en place Des unités de recherche à structurer 	
<ul style="list-style-type: none"> Deux projets France 2030 coordonnés localement (dont 1 Pim) L'ouverture du Technopole Mayotte en avril 2024 Un Multilab attendu en 2025 (programme UE – Intereg) Des métiers en tension à fort potentiel de recrutement 	<i>Innovation et insertion professionnelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> Une faible couverture Internet avec un faible débit La faiblesse du marché du travail local Un tissu industriel peu développé 	
Opportunités		Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> La richesse naturelle et les particularités de l'environnement local Les défis démographiques à relever au niveau national et international 	<i>Géographie Démographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un flux migratoire mal maîtrisé et une dynamique démographique à accompagner L'isolement géographique avec peu de liaisons aériennes internationales 	
<ul style="list-style-type: none"> Le soutien des politiques publiques au développement des outre-mer, dont Mayotte Le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne avec accès aux fonds UE 	<i>Politiques publiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le faible niveau de qualification de la population Pas de couverture réseau haut débit 	

A.6 Les chiffres-clés



Préfecture : Mamoudzou

17 communes

4 communes > 10 000 habitants

377 km², le littoral représente 185 km de côtes

310 000 habitants

PIB 9 978 € par habitant



4 001 bacheliers

Taux de réussite : 71,5%



**8 villes
étudiantes**



2 770 étudiants



**6 projets dont
3 coordonnés**

B. L'accès à l'enseignement supérieur

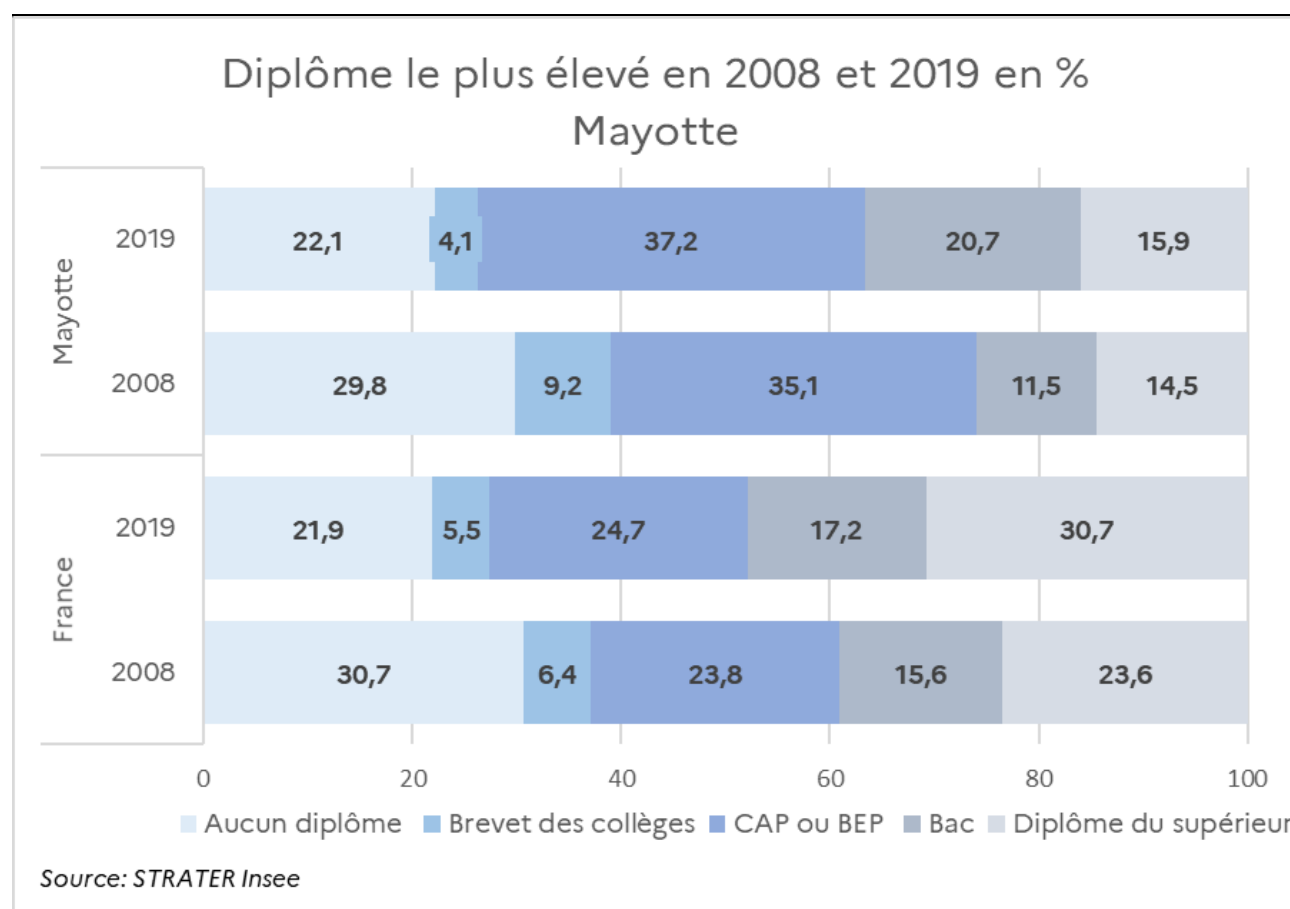
B.1 Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population

Tableau 1 - Mayotte : le taux de scolarisation de la population de 18 à 30 ans ou plus, selon l'âge et le genre en 2019 en% (source : Insee)

Age de la population	Mayotte			France		
	Part de la population scolarisée (en%)			Part de la population scolarisée (en%)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
18 à 24 ans	31,2	42,9	22,2	52,1	48,9	55,5
25 à 29 ans	0	0	0	8,3	7,9	8,6
30 ans ou plus	0	0	0	1,0	0,9	1,1

Note de lecture : 31,2 % de la population de Mayotte âgée de 18 à 24 ans est scolarisée en 2019.

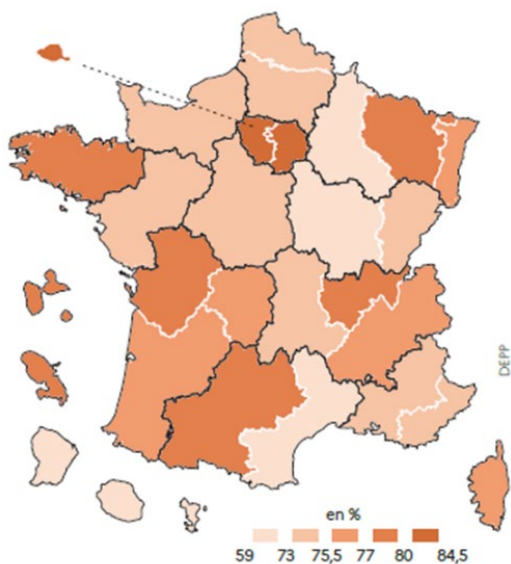
Graphique 1 - Mayotte : le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2009 et en 2020 (source : Insee)



Note de lecture : 22,1 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans de Mayotte n'a aucun diplôme en 2019.

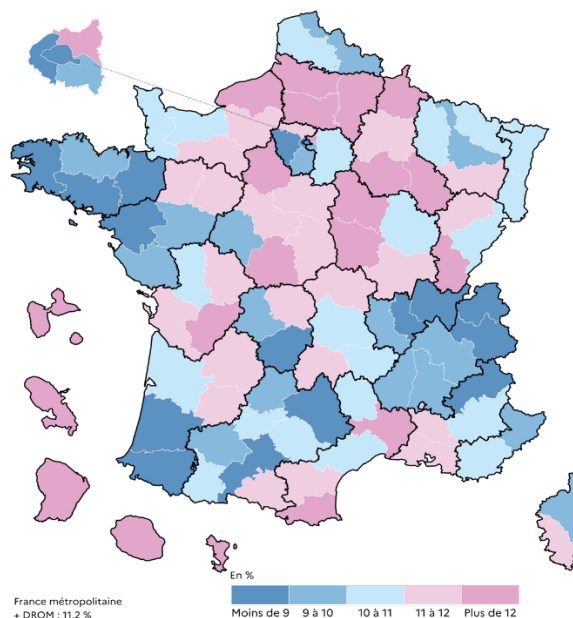
La part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme a baissé de 7 points statistiques depuis 2009 et tend à se rapprocher de celle de la France. Mayotte compte davantage de diplômés d'un CAP ou BEP et moins de l'enseignement supérieur que le reste de la France.

Carte 1 - Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième (en%) - Session 2021 (source Depp Géographie de l'école 2022- 28.4)



Note de lecture : dans l'académie de Mayotte, l'espérance d'obtenir le bac pour un élève de sixième est de 69,5%

Carte 2 - Part des jeunes en difficulté de lecture – JDC 2022 (sources : MENJS-DEPP ; ministère des Armées – DSNJ – NI n°23.22)



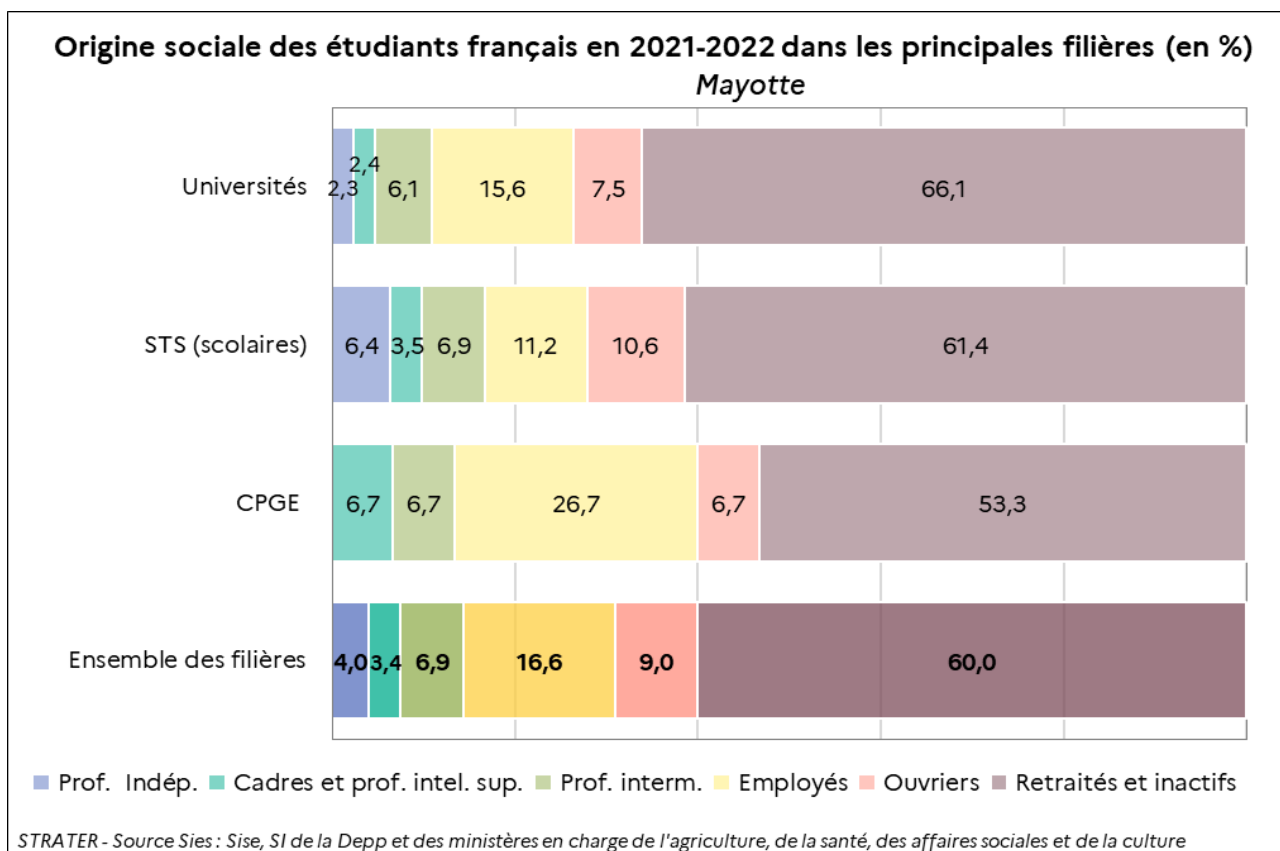
Note de lecture : 55,7% des jeunes de Mayotte participant aux Journées défense et citoyenneté ont des difficultés de lecture (faibles capacités de lecture et difficultés sévères)

L'espérance d'obtenir le baccalauréat par la voie scolaire pour un élève de sixième s'étend de 59,1 % en Guyane à 83,8 % à Versailles à la session 2021 et se situe à 69,5 % à Mayotte, le plus faible taux après la Guyane.

55,7 % des jeunes mahorais participant aux journées défense et citoyenneté présentent des difficultés de lecture (11,1 % dans l'ensemble de la France) ce qui les placent derniers de l'ensemble des académies y compris celles de l'outre-mer.

B.2 L'origine sociale des étudiants

Graphique 2 - Mayotte : l'origine sociale des étudiants de nationalité française inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information de la Depp et des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



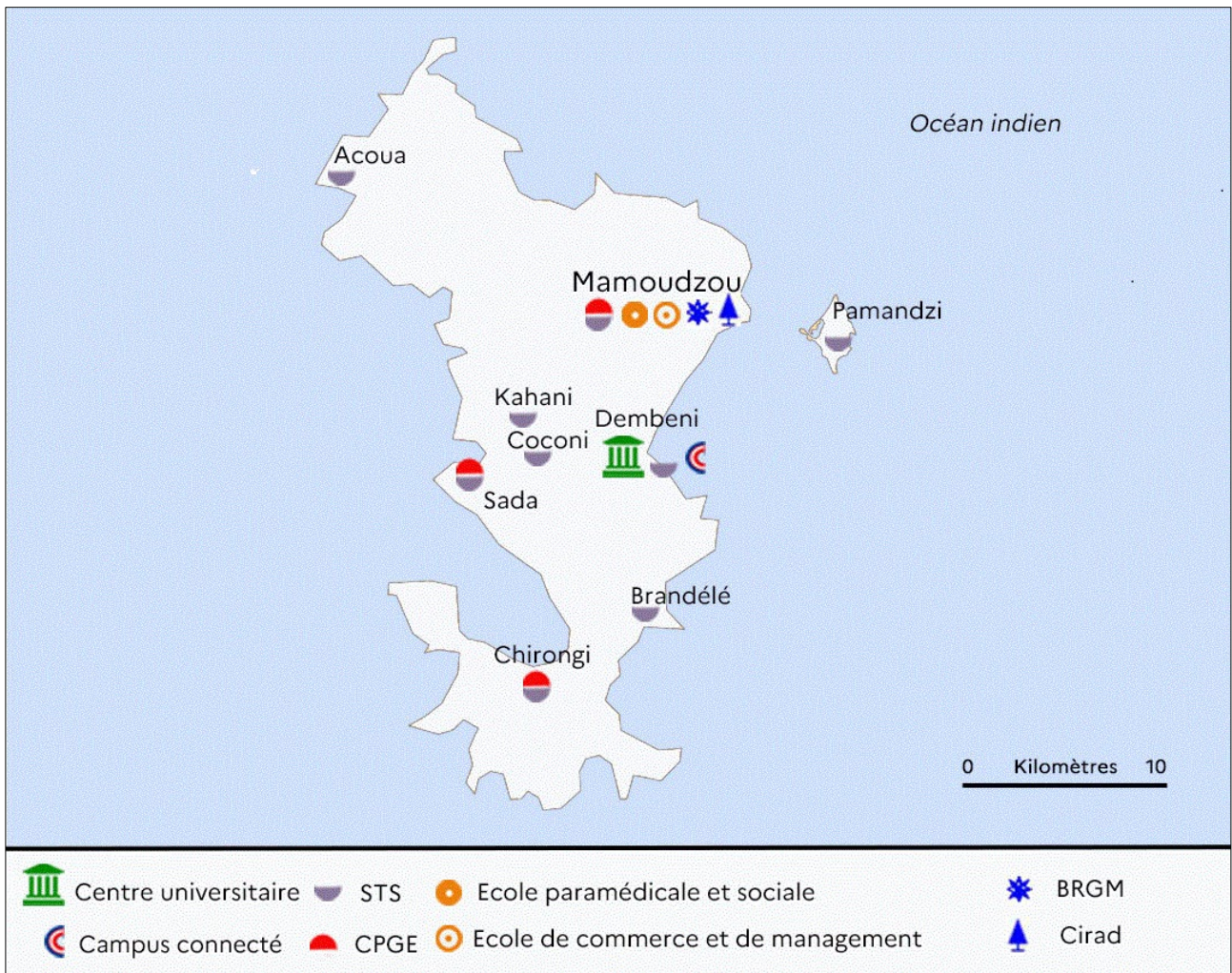
Note de lecture : 66,1 % des étudiants français inscrits à l'université à Mayotte en 2021-22 sont issus d'une famille de retraités et inactifs.

Les étudiants issus d'une famille de cadres et professions intellectuelles supérieures sont majoritairement inscrits dans les CPGE, alors que, comme dans l'ensemble de la France, ceux issus d'un milieu ouvrier, s'inscrivent davantage en STS. Pour toutes les filières, la part de parents retraités ou inactifs dépasse 50 % (12,5 % pour la France).

C. L'organisation territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 3 - Mayotte : les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE, rentrée 2024-2025 (Source : Rectorat de Mayotte, Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

C.2.1 L'université de Mayotte

L'université de Mayotte a été créée en 2011 sous la forme d'un CUFR (centre universitaire de formation et de recherche), au statut d'établissement public à caractère administratif (EPA).

Sa transformation en INU, sous le nom de « université de Mayotte », et son changement de statut pour devenir EPSCP est effective au 1^{er} janvier 2024. Le décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 précise que l'université de Mayotte peut délivrer les titres et diplômes nationaux pour lesquels il a été accrédité par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, seul ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et peut créer en son sein les composantes au sens de l'article L. 713-1 du code de l'éducation. Le directeur du CUFR reste en fonction jusqu'au terme de son mandat et prépare les statuts de l'université de Mayotte (délai de 6 mois) et organise les élections au conseil d'administration avant le 1^{er} janvier 2025.

L'université prépare en 2024 à une dizaine de diplômes nationaux délivrés par des universités partenaires (Nîmes, Aix-Marseille, Montpellier, Montpellier 3, La Réunion), au certificat de capacité d'orthoptiste (en partenariat avec l'université Paris Cité) et des diplômes d'université. Elle est installée à Dembeni, à l'Est de l'île.

Elle est actuellement structurée en 4 départements :

- Droit-économie-gestion (Droit et AES), en collaboration avec les universités d'Aix-Marseille et de Nîmes ;
- Lettres et sciences humaines (Lettres modernes et Géographie), en collaboration avec les universités de Nîmes et de Montpellier 3 ;
- Sciences et technologies (Mathématiques générales et Sciences de la vie), en collaboration avec l'université de Montpellier ;
- Sciences de l'éducation (Master Meef), en collaboration avec l'université de La Réunion.

C.2.2 Les autres établissements

► Ecole supérieure de commerce et de gestion de Mayotte - ESCGM

L'école supérieure de commerce et de gestion de Mayotte est une société à responsabilité limitée spécialisée dans la formation continue des adultes.

► Institut des études en santé - IES

L'Institut des études en santé du Centre hospitalier de Mayotte (CHM) regroupe un institut de formation aux soins infirmiers ; une école de puéricultrices diplômées d'État ; un institut de formation des aides-soignants et un institut de formation des auxiliaires de puériculture.

► Institut régional du Travail Social – ITRS

L'ITRS délivre les diplômes d'État d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

► Chambre de commerce et de l'industrie - CCI

Le pôle formation de la CCI propose une offre de formations continues pour les professionnels soucieux de monter en compétences et des formations initiales et en apprentissage pour les jeunes diplômés.

C.2.3 Les organismes de recherche

► Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) – Direction régionale de Mayotte

Le BRGM Mayotte dispose d'une équipe de sept personnes localisée à Mamoudzou qui est spécialisée dans les domaines de la gestion des eaux souterraines ; la géologie et la connaissance du sous-sol ; les risques et l'aménagement du territoire ; la transition énergétique et l'espace souterrain : le développement de la géothermie.

► Centre international de recherche agronomique pour le développement (Cirad) - Antenne de Mayotte

Le siège de la direction régionale du Cirad pour La Réunion-Mayotte et les pays de la Commission de l'océan Indien est implanté à Saint-Denis de La Réunion. Le Cirad dispose toutefois d'une antenne à Dembéli à Mayotte qui travaille sur les thématiques de santé animale et de développement des filières végétales.

► Institut de recherche pour le développement (IRD)

L'IRD ne dispose pas de représentation à Mayotte, mais il en a une à La Réunion. Organisme de recherche pluridisciplinaire travaillant en partenariat avec les pays du Sud et les Outre-mer français, il mène en 2023 une recherche à Mayotte en lien avec les récifs coralliens, les milieux littoraux et marins (accord-cadre avec l'université de Mayotte) et l'alimentation et la nutrition à Mayotte (avec l'ARS).

► Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

L'Ifremer ne dispose pas de représentation à Mayotte. Sa délégation océan Indien est basée au Port à La Réunion. Ses domaines de compétences s'articulent autour des thématiques halieutique et environnement, incluant la biodiversité marine. Ses activités visent à contribuer à une gestion durable des espaces maritimes et de leur patrimoine naturel tout en permettant un développement durable des activités ou usages qui en dépendent.

► Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Le CNRS ne dispose pas de représentation à Mayotte. Toutefois en 2020, le CNRS et l'université de Mayotte ont décidé de la création d'un Site d'étude en écologie globale (Seeg) sur l'archipel pour explorer les relations homme-milieu dans un contexte insulaire tropical soumis à de fortes pressions anthropiques et climatiques.

C.2.4 Les établissements de santé

► Agence régionale de santé - ARS Mayotte

Créée le 1^{er} janvier 2020, l'ARS Mayotte a pour mission de mettre en place la politique de santé sur l'ensemble de l'île. En 2023, elle a installé son comité scientifique « Recherche et développement » pour encadrer les recherches auxquelles elle apporte un soutien financier.

► Centre hospitalier de Mayotte – CHM

Etablissement de santé de proximité, le CHM est réparti sur 5 sites. Il héberge l'Institut des études en santé.

D. Les effectifs dans l'enseignement supérieur

Tableau 2 - Mayotte : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2021-2022 et leur évolution (source : Sies)

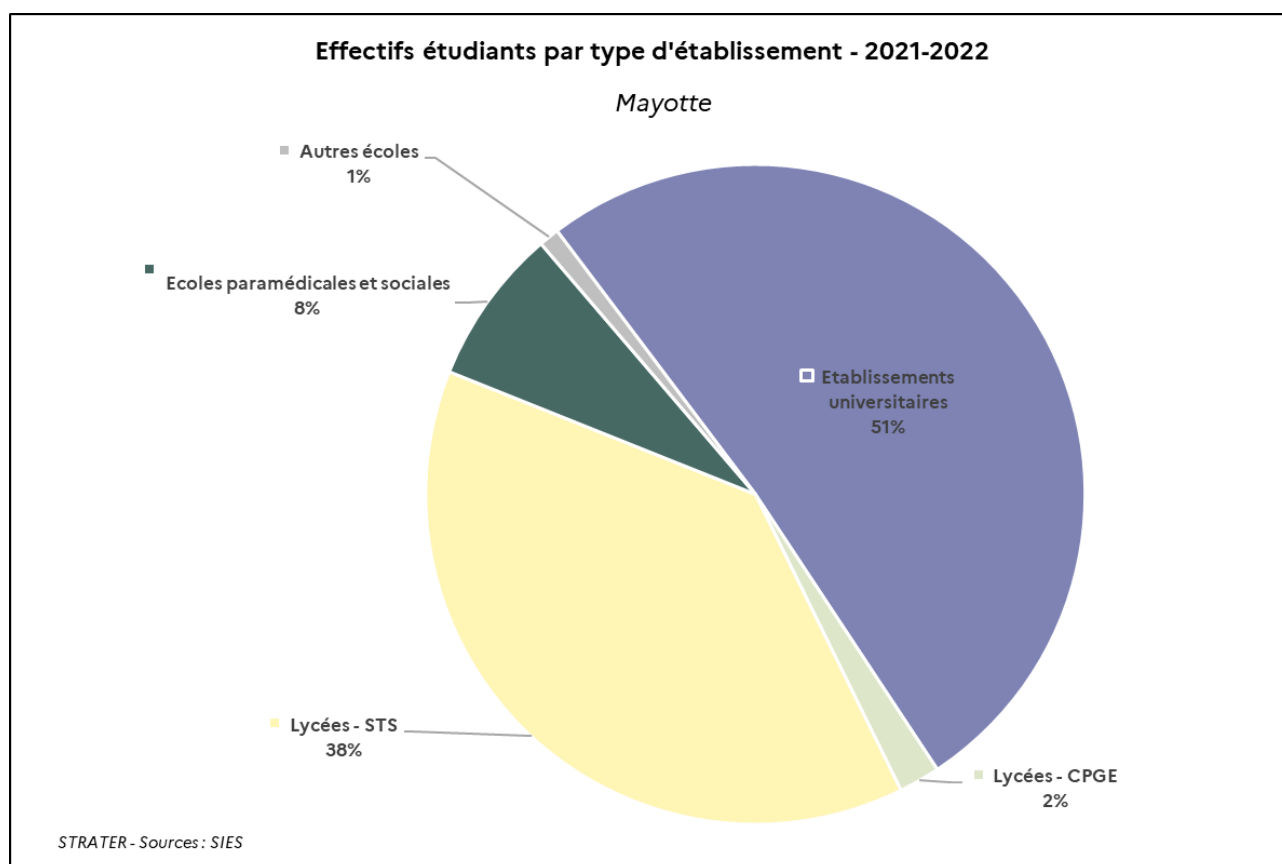
	Inscrits dans l'enseignement supérieur		
	Effectifs 2021-22	Part nationale	Evolution 2020/21
Mayotte	2 770	0,1%	17,5%
France	2 990 331	100,0%	2,9%

Note de lecture : 2 770 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2021-2022 à Mayotte, ce qui représente 0,1 % des étudiants inscrits dans l'ensemble de la France.

Les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur ont fortement augmenté entre 2020 et 2021, l'évolution en pourcentage du nombre d'étudiants accueillis dans l'enseignement supérieur représente environ six fois celle observée pour la France.

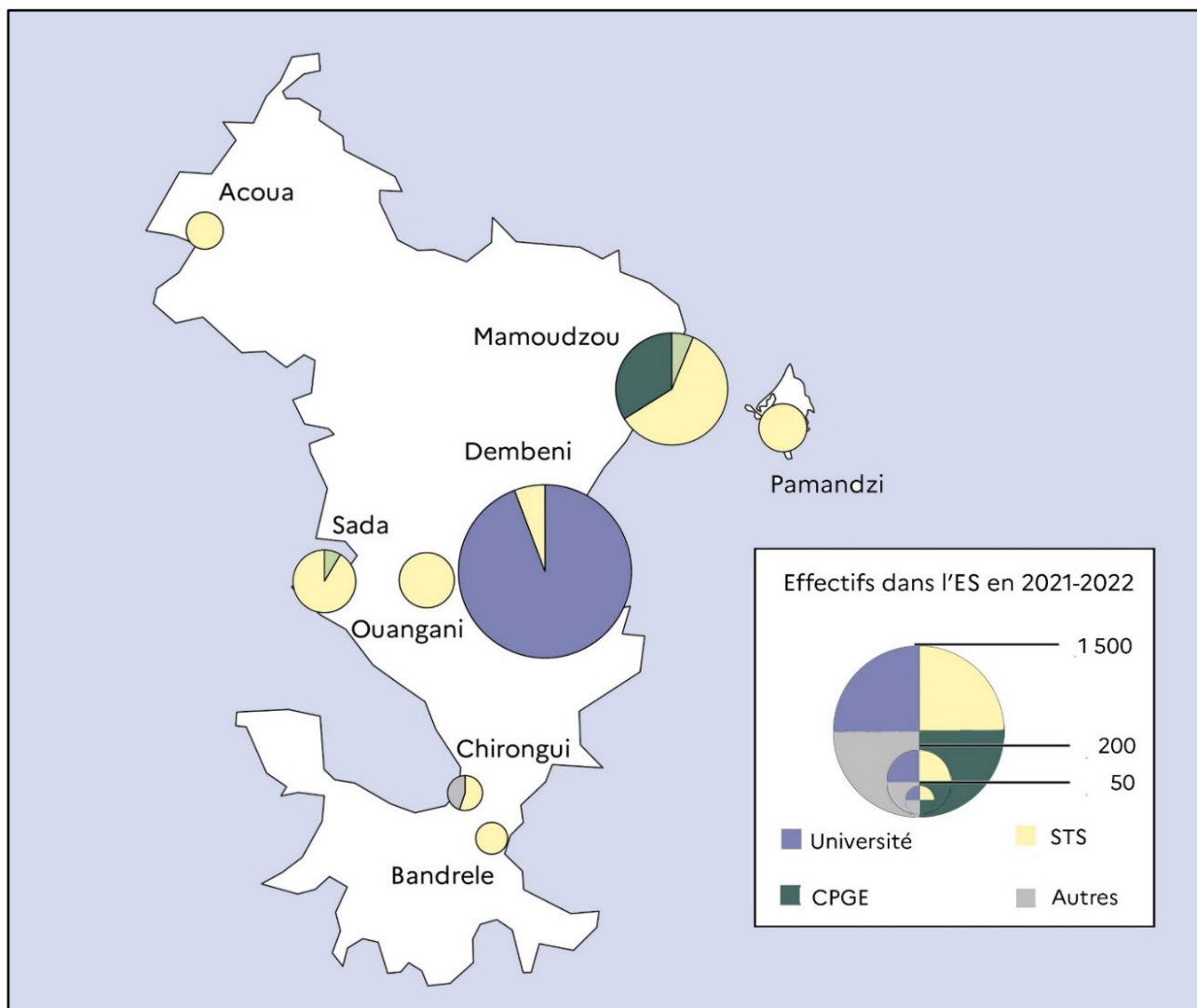
D.1 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Graphique 3 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2021-2022 (source : Sies)



Note de lecture : 51 % de la population étudiante de Mayotte est inscrite dans des établissements universitaires.

Carte 4 - Mayotte : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2021-2022, par grand type de filière (source : Sies)



D.2 Les étudiants inscrits par type de formation

Tableau 3 - Mayotte : la répartition par type de formations des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits à l'université de Mayotte en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)

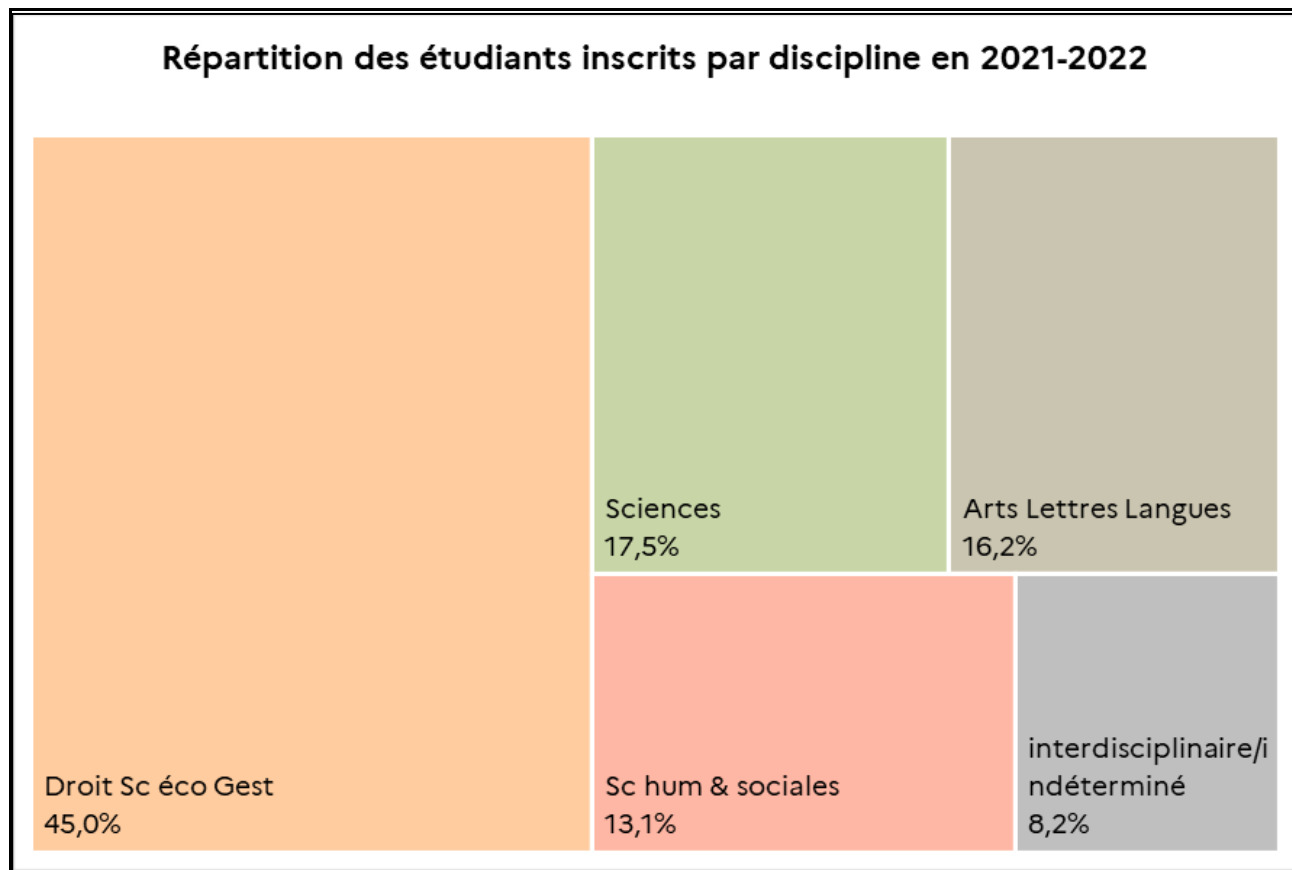
Formations	Effectifs	Part de femmes	Part dans l'établissement
Licence	1 204	72%	90,2%
Licence professionnelle	21	71%	1,6%
Autres formations universitaires	110	55%	8,2%
Total université de Mayotte	1 335	71%	100,0%

Note de lecture : 21 étudiants sont inscrits en licence professionnelle à l'université de Mayotte en 2021-22. 71 % sont des femmes.

Les femmes représentent 71 % de la population étudiante. Elles sont davantage représentées que dans les établissements universitaires métropolitains (57 %).

D.3 Les effectifs par grande discipline

Graphique 4 - Mayotte : la répartition par grande discipline des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : 45 % des étudiants de l'université suivent une formation en droit, sciences-économiques, gestion.

D.4 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés

2 % des étudiants sont inscrits dans un établissement du secteur privé à Mayotte (8 % dans l'ensemble de l'outre-mer). Ils se répartissent principalement dans des formations paramédicales et sociales.

D.5 L'origine géographique des étudiants en établissements publics MESR

Tableau 4 - Mayotte : la répartition des étudiants inscrits dans les établissements publics MESR selon la région d'obtention du baccalauréat en 2021-2022 (source : Sies – Sise)

Région	Même territoire	Autre territoire	International	Indéterminé	Total
Mayotte	1 295	28	6	6	1 335
	97,1 %	2,1 %	0,4 %	0,4 %	100 %
Outre-mer	31 604	6 171	360	2 917	41 052
	77 %	15 %	0,9 %	7,1 %	100 %

Note de lecture : 97,1 % des étudiants inscrits à l'université de Mayotte viennent de Mayotte.

A noter : dans certains cas, la région d'obtention du bac est impossible à déterminer (cas des non bacheliers ou cas de l'académie du bac non renseignée). L'origine géographique n'a pas de lien direct avec la nationalité, un français peut avoir obtenu son bac à l'étranger.

La quasi-totalité des étudiants ont obtenu le baccalauréat sur le même territoire. C'est moins le cas dans l'ensemble des territoires ultramarins (77 %) et de l'ensemble de la France (59 %).

Partie 2

LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. Les parcours des étudiants

A.1 Le bac et l'orientation post-bac

A.1.1 Les bacheliers

► Les résultats académiques du bac

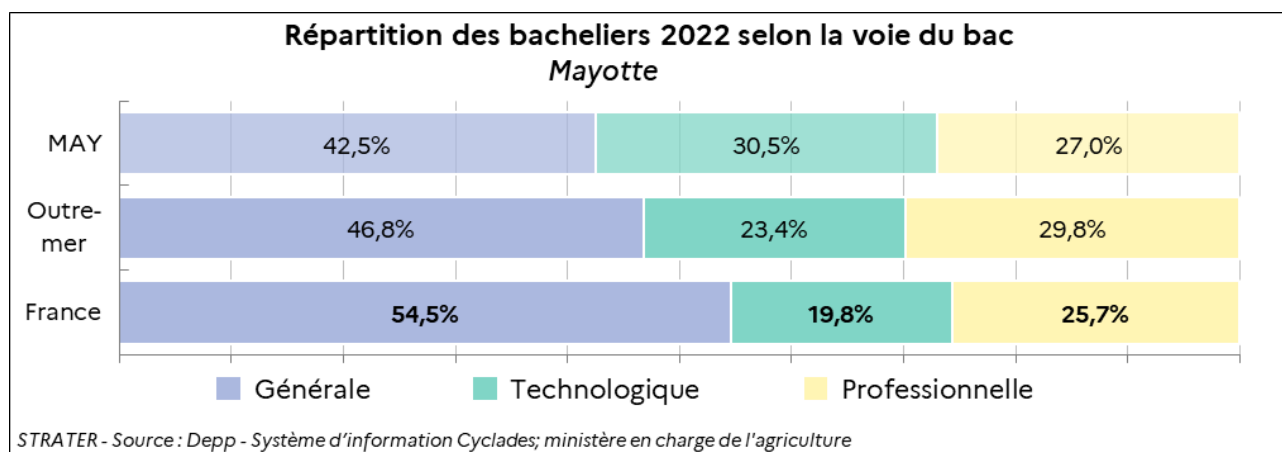
Tableau 5 - Mayotte : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2021 et 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)

	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022
Mayotte	85,0 %	75,4 %	71,8 %	69,5 %	70,9 %	68,1 %	77,0 %	71,5 %
Outre-mer	95,1 %	91,9 %	88,6 %	85,4 %	81,7 %	75,8 %	89,0 %	84,8 %
France	97,5 %	95,9 %	93,9 %	90,4 %	86,6 %	82,2 %	93,7 %	91,0 %

Note de lecture : le taux de réussite au bac technologique est de 69,5 % en 2022 à Mayotte.

En 2022, 5 600 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat à Mayotte. Les taux de réussite sont inférieurs à ceux observés dans l'ensemble des territoires d'outre-mer et près de 20 points en-dessous de ceux de l'ensemble de la France pour l'année 2022.

Graphique 5 - Mayotte : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2021 et 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)



Note de lecture : 30,5 % des bacheliers 2022 ont obtenu un bac technologique.

La répartition des bacheliers selon la voie du bac à Mayotte ressemble à celle de l'ensemble des territoires d'outre-mer, avec une part plus faible de bacheliers en voie générale que la moyenne de la France. Depuis 2018, la part des admis dans la voie générale du baccalauréat a augmenté de plus de 4 points, alors que celle en bac technologique a diminué de 1 point et de plus de 3 points en bac professionnel.

A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup

Tableau 6 - Mayotte : les choix d'orientation des candidats dans Parcoursup 2022 (source : Sies, Parcoursup)

Filière	Capacité d'accueil	Nb de candidats ayant confirmé 1 vœu	Total des propositions acceptées	candidats ayant accepté une proposition				
				Générale	Techno.	Pro.	Ensemble bacs	autres
Licence	496	3 700	458	53,3 %	14,8 %	1,1 %	69,2 %	30,8 %
Autre formation	90	553	79	30,4 %	22,8 %	16,5 %	69,6 %	30,4 %
Total	586	4 253	537	49,9 %	16,0 %	3,4 %	69,3 %	30,7 %

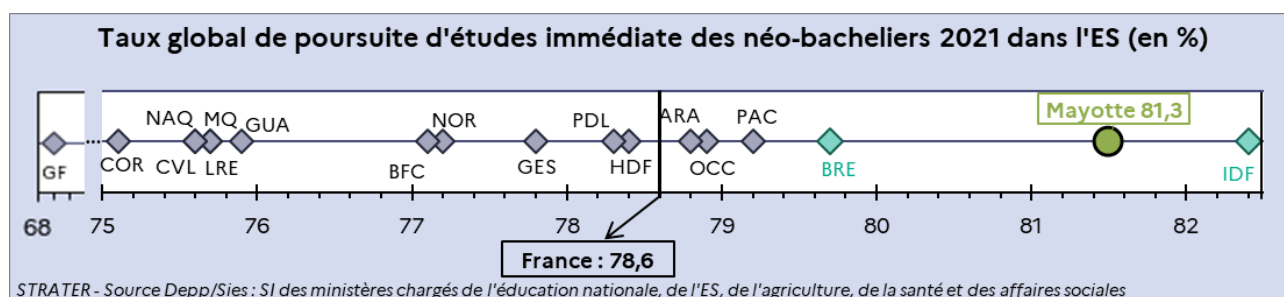
Note de lecture : 537 candidats ont accepté une proposition d'admission en licence de la part de l'université de Mayotte, dont 49,9 % sont titulaires d'un bac général.

En 2022, près de 540 étudiants ont accepté une proposition de l'université. 69,3 % ont obtenu leur bac à la session 2022. La part des bacheliers de la voie générale ayant accepté une proposition est inférieure à celle de l'Hexagone (50 % contre 59 %).

Le BTS est la formation la plus demandée par les lycéens. Lors de la campagne Parcoursup 2023, 51,3 % des vœux des élèves de terminale (toutes séries confondues) ont porté sur cette voie de formation (28,1 % au niveau national). Les licences sont, quant à elles, les formations pour lesquelles les néo bacheliers obtiennent majoritairement des propositions d'admission qu'ils acceptent (49,9 % pour les bacheliers mahorais en 2023, 44,7 % au niveau national).

A.1.3 La poursuite d'études dans le supérieur

Graphique 6 - Mayotte : le taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



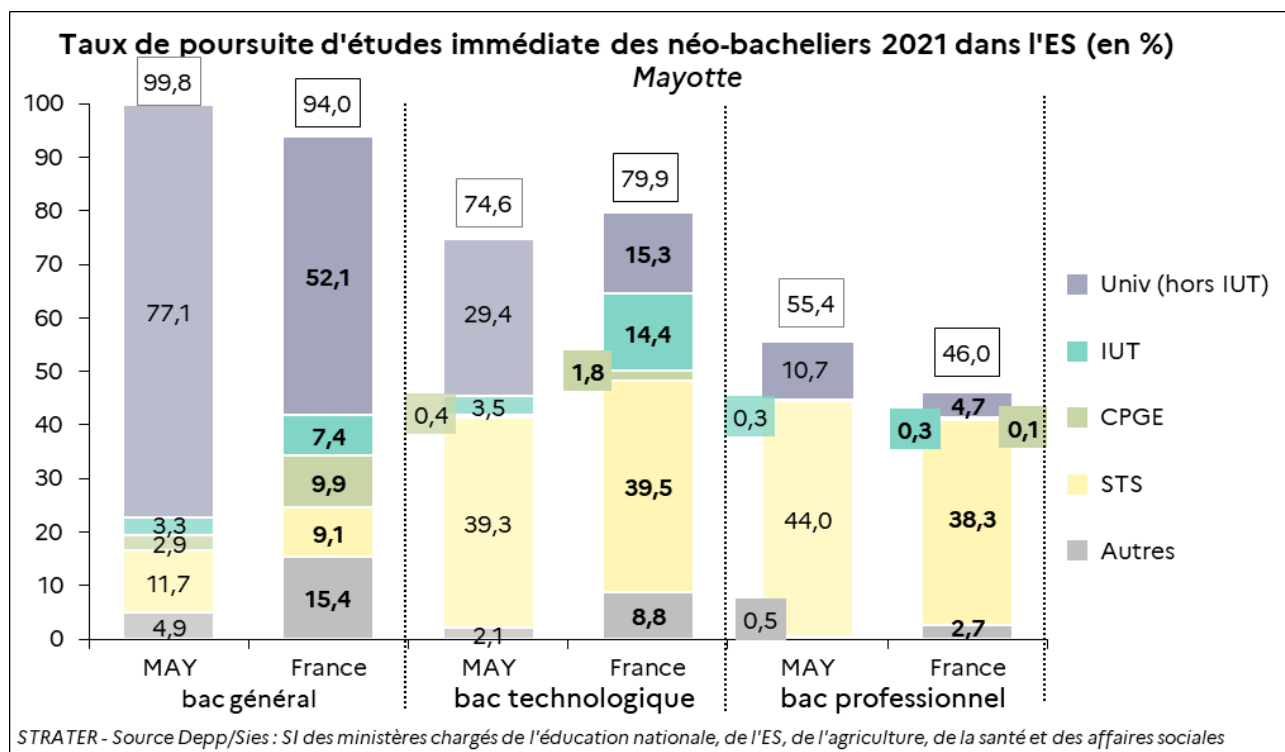
Note de lecture : 81,3 % des néo-bacheliers de Mayotte poursuivent leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

En 2022, la quasi-totalité des néo-bacheliers de la voie générale ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur, 75 % pour la voie technologique et de 55 % pour la voie professionnelle.

Mayotte est le département où la mobilité post Bac est la plus forte. À la rentrée 2022, 69 % des néo bacheliers ont quitté l'académie pour poursuivre leurs études. Cette mobilité est liée à l'offre de

formation de l'enseignement supérieur sur le territoire local. 60 % des étudiants mobiles ont accepté une formation qui n'était pas proposée dans l'académie.

Graphique 7 - Mayotte : le taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, par type de bac et par type de filières, à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



Note de lecture : 77,1 % des étudiants titulaires d'un bac général poursuivent leurs études à l'université (hors IUT) l'année suivant l'obtention de leur diplôme

Des écarts importants dans les taux de poursuite d'études sont observés selon la voie du baccalauréat, d'une part, et avec l'ensemble de la France, d'autre part : 71,1 % des bacheliers généraux poursuivent leurs études en université contre 52,1 % en moyenne en France, 29,4 % contre 15,3 % en moyenne en France pour les titulaires de bac technologique et 10,7 % de poursuite d'études en université pour 4,7 % en moyenne en France pour les titulaires de bac professionnel.

A.1.4 La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs

Tableau 7 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics par grande discipline en 2021-2022 (source : Sies)

Grandes disciplines	Femmes	Hommes	Total	% femmes	Part dans l'établissement
Droit-Sc. po-Sc. éco-Gestion-AES	435	165	600	73%	44,9%
Arts-Lettres-Langues	193	23	216	89%	16,2%
Sciences humaines et sociales	109	66	175	62%	13,1%
Sciences-Santé	148	86	234	63%	17,5%
Interdisciplinaire ou indéterminé	60	50	110	55%	8,2%
Total université de Mayotte	945	390	1 335	71%	100,0%
Total Outre-mer	25 888	15 164	41 052	63%	-

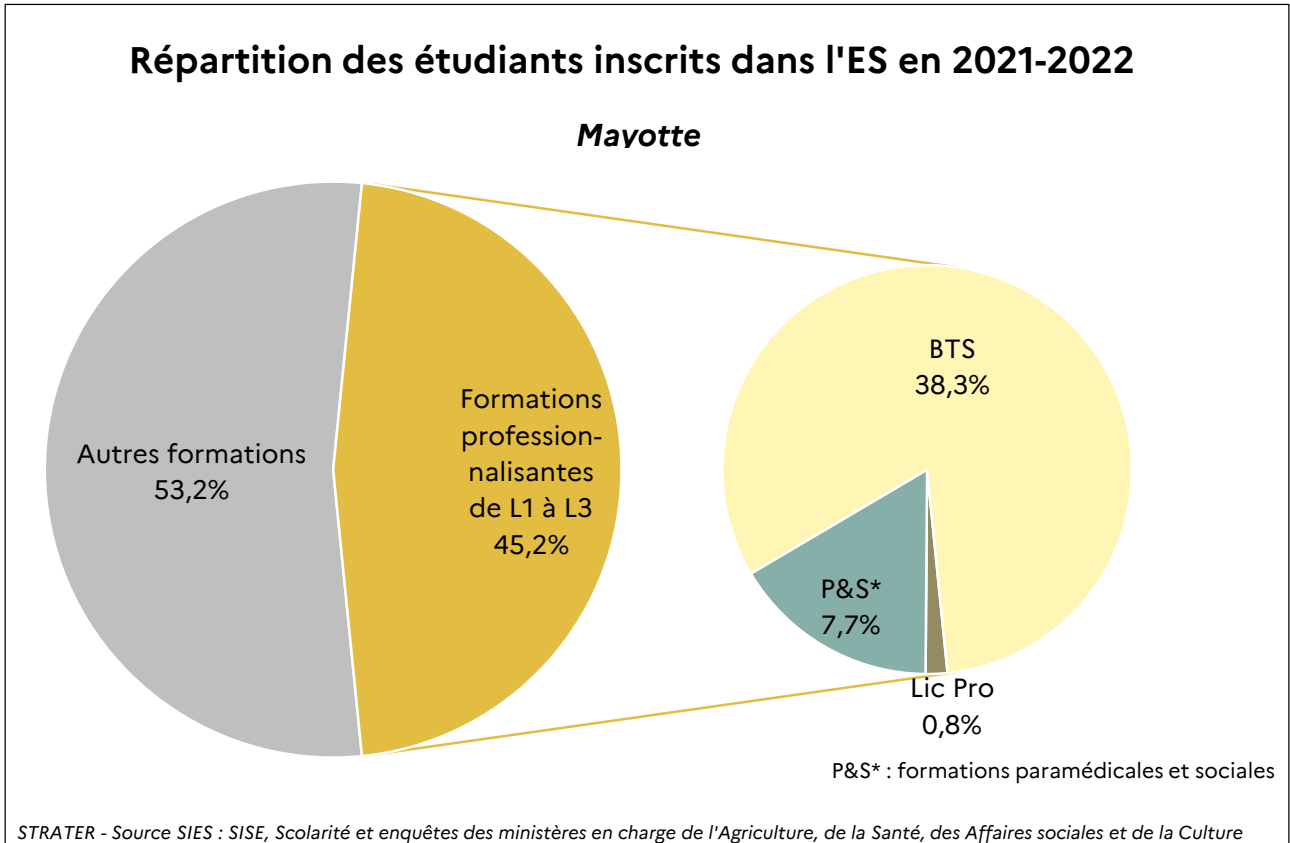
Note de lecture : 234 étudiants sont inscrits en Sciences-Santé ce qui représente 17,5 % des étudiants inscrits au CUFR (maintenant université de Mayotte). 63 % sont des femmes.

Presque 45 % des étudiants sont inscrits dans le domaine du droit-science politique-science économique-gestion. 17,5 % des étudiants le sont dans le domaine des sciences-santé (2^{ème} domaine de prédilection).

A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, DUT, licence pro, formations paramédicales et sociales

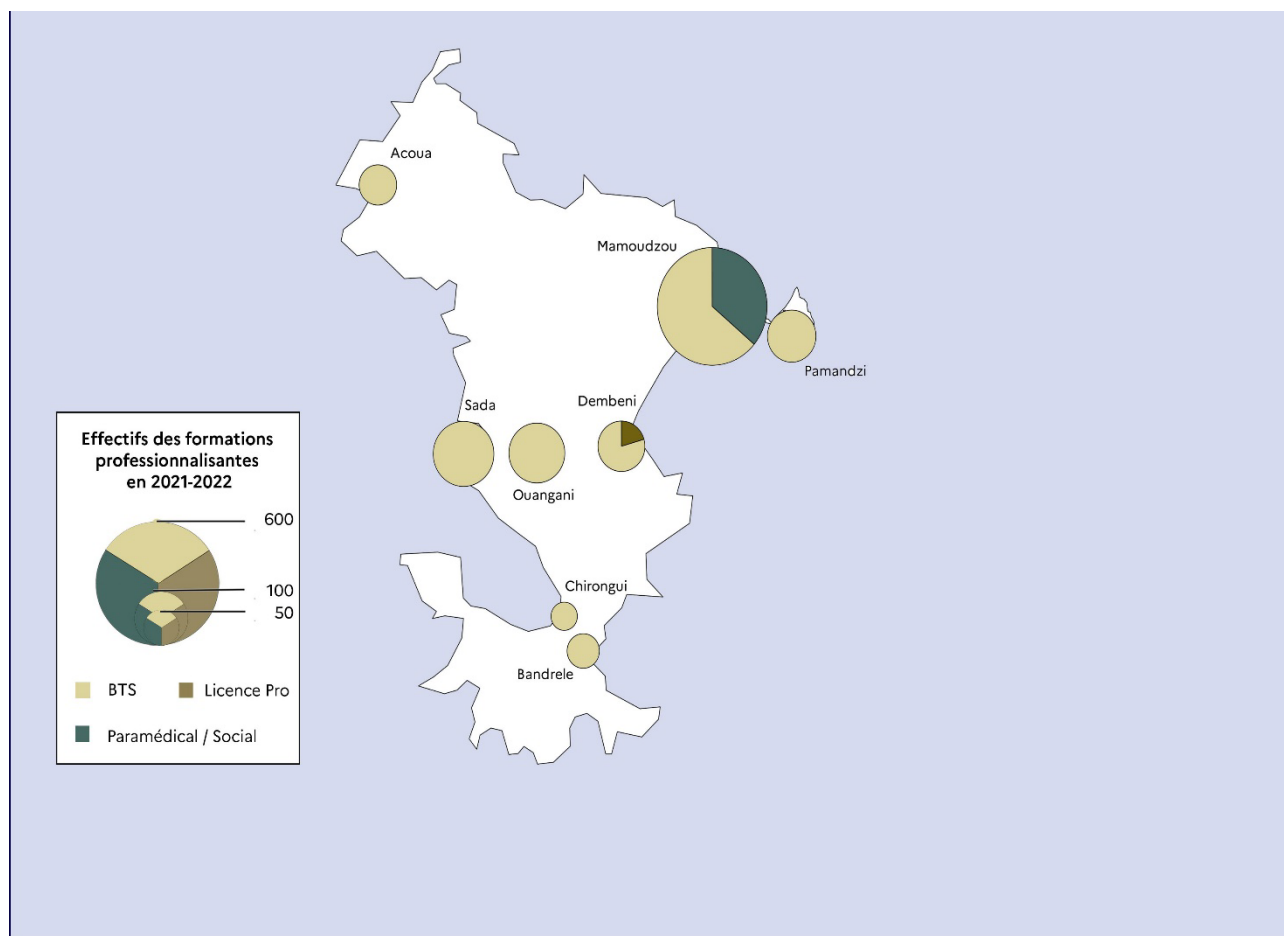
A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale

Graphique 8 - Mayotte : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2021-2022 (source : Sies)



A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site

Carte 5 - Mayotte : la répartition des effectifs étudiants dans les formations professionnalisantes courtes par unité urbaine et type de formation en 2021-2022 (source : Sies)



A.2.3 Les étudiants inscrits dans les formations professionnalisantes courtes

Tableau 8 - Mayotte : les effectifs d'inscrits dans les formations professionnalisantes courtes en 2021-2022 (source : Sies)

Effectifs	STS	Licence professionnelle	Formations paramédicales et sociales
Mayotte	1 004	21	201
Part total effectifs	37,6%	0,8%	7,5%

A.3 Les taux de réussite en université

Parmi les 199 étudiants inscrits en 1^{ère} année de licence à la rentrée 2017, 42 ont obtenu leur diplôme en trois ou quatre ans, soit 28,1 %. La valeur ajoutée de l'université (la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, compte tenu des caractéristiques de l'établissement) est négative (-7 points).

B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

Le dispositif de cordées de la réussite a été mis en place en 2020 à Mayotte. En 2022, 23 cordées fonctionnent au bénéfice des 33 établissements scolaires, lycées et collèges, de l'académie. Une tête de cordée est portée par l'université de Mayotte (Réussir dans le supérieur). En tout, les établissements de Mayotte sont têtes de 12 cordées. Les autres têtes de cordées sont : l'Ecole polytechnique, Science Po Lille, l'Ecole supérieure du journalisme de Lille, l'Insa de Lyon, l'université de Nîmes, l'Essec Paris, l'ISC Paris, le conservatoire national supérieur d'art dramatique, la Fémis, Epitech Toulouse.

A la rentrée 2023, l'université de Mayotte s'est engagée dans une nouvelle cordée : Se projeter en LAS à Mayotte. Cette cordée s'inscrit dans le cadre de la valorisation des métiers de la santé dont les besoins sont importants sur le territoire.

B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants

L'université de Mayotte propose un DU Préparation aux études supérieures d'une durée de deux semestres qui prépare à l'entrée dans l'enseignement supérieur et aide à l'orientation.

B.1.1 De nouvelles démarches pédagogiques

NCU - Ecri+ : évaluation, formation et certification en français. Le projet porté par l'université de Strasbourg regroupe 18 établissements d'enseignement supérieur dont l'université de Mayotte. Il a pour objectif la création d'un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français.

L'académie de Mayotte est partenaire du projet e-fran Trans3 : trois applications pour les apprentissages fondamentaux : transmission de connaissances, transfert laboratoire-école, transformation des pratiques, porté par l'université de Grenoble Alpes. L'enjeu général est l'amélioration des apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire que sont la lecture et l'anglais oral.

B.1.2 Démonstrateurs numériques

Démonstrateurs - X-MEM - Le Démonstrateur extensible - Mobile éducation Mayotte est porté par l'université de Mayotte. Compte tenu des spécificités propres au territoire, précarité, moyens matériels et immobiliers limités pour une population peu mobile et de fortes tensions entre l'offre de formation et les demandes des bacheliers, le développement du numérique est prégnant. L'utilisation d'un smartphone y est beaucoup plus importante que l'utilisation d'un ordinateur. Le projet vise à garantir aux étudiants une continuité pédagogique en toute circonstance en proposant d'intégrer de manière innovante l'utilisation du téléphone portable comme outil pédagogique. L'objectif est de rendre plus accessibles les ressources, les outils et les pratiques pédagogiques et estudiantines grâce au téléphone portable.

B.1.3 Soutien aux Campus connectés

Le Campus connecté complète l'offre de formation à Mayotte. Le campus est porté par la Communauté d'agglomération de Mamoudzou en lien avec l'université de Mayotte, le conseil départemental et la CCI a pour objectif de proposer des formations à distance aux étudiants ne pouvant s'éloigner du territoire dans des secteurs professionnels porteurs d'emplois. Il est basé à la Maison pour tous d'Hanjangua.

B.2 La formation tout au long de la vie : l'apprentissage

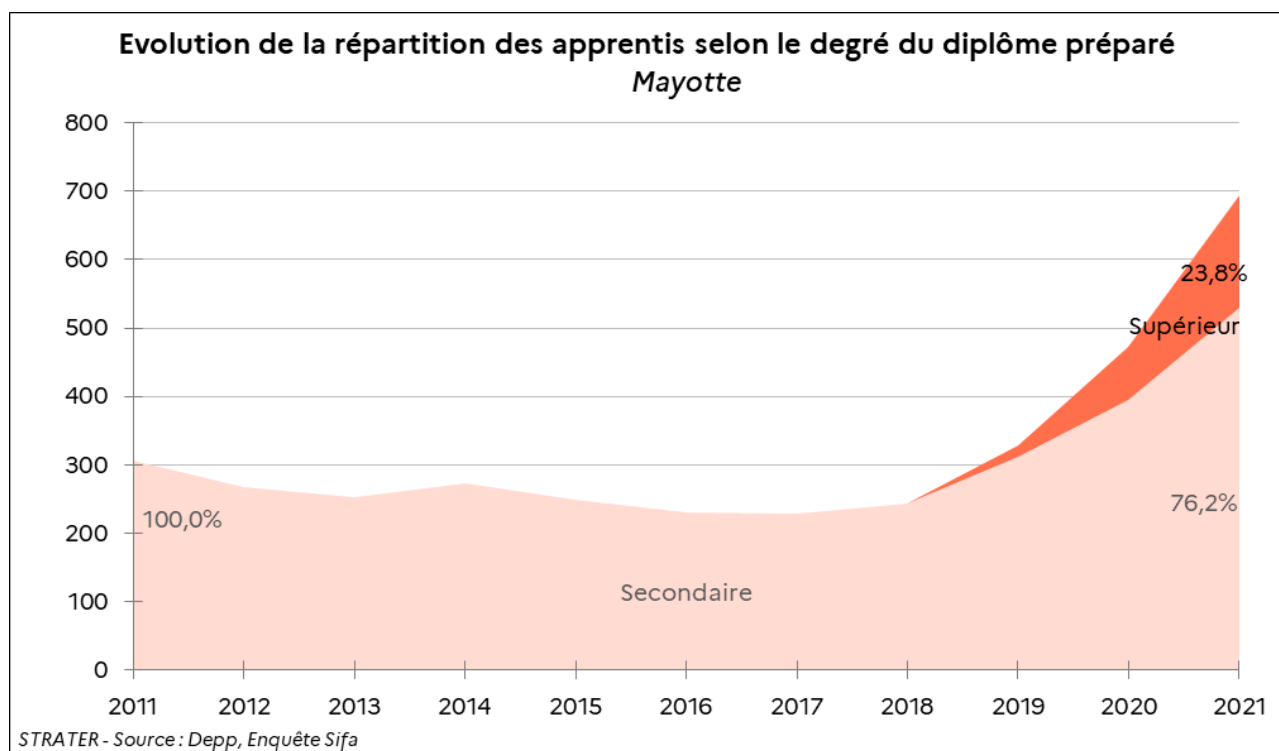
Tableau 9 - Mayotte : la répartition des apprentis du supérieur selon le niveau du diplôme préparé en 2021 (sources : Depp - Système d'information de la formation des apprentis, Sies).

Académies /région	Niveau 5 (bac+2)		Apprentis du supérieur	Total	
	Effectifs	Part		Part dans population apprentis	Part dans population étudiante
Mayotte	165	100%	165	23,8%	6,1%
Total DROM	6 079	65,7%	9 257	49,1%	16,6%
Total général	191 565	39,9%	479 629	57,5%	16,1%

Note de lecture : Les apprentis préparant des diplômes du supérieur à Mayotte représentent 23,8 % de l'ensemble des apprentis et 6,1 % de l'ensemble des étudiants de cette académie.

La part des apprentis du supérieur est moins importante à Mayotte que dans les DROM et en France.

Graphique 9 - Mayotte : l'évolution de la répartition des apprentis selon le degré du diplôme préparé de 2011 à 2021 (source : Depp, Enquête Sifa)



Note de lecture : en 2021, 165 apprentis préparaient un diplôme dans le supérieur à Mayotte, ce qui représente 23,8 % des apprentis.

B.3 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne

B.3.1 La stratégie Vie étudiante

Un accompagnement social des étudiants est inscrit dans le nouveau contrat d'établissement 2020-2025. Il sera progressivement renforcé grâce à des moyens financiers et humains supplémentaires pérennes. Le 1^{er} janvier 2023, le Crous de La Réunion est devenu le Crous de La Réunion et de Mayotte. Tous les étudiants peuvent bénéficier des services de proximité du réseau des œuvres universitaires. Ils peuvent plus facilement demander une aide pour constituer leur dossier social étudiant, pour obtenir une aide d'urgence ou élaborer un projet de vie étudiante.

B.3.2 Les bourses sur critères sociaux

Tableau 10 - Mayotte : les étudiants boursiers sur critères sociaux en 2021-2022 (source : Crous)

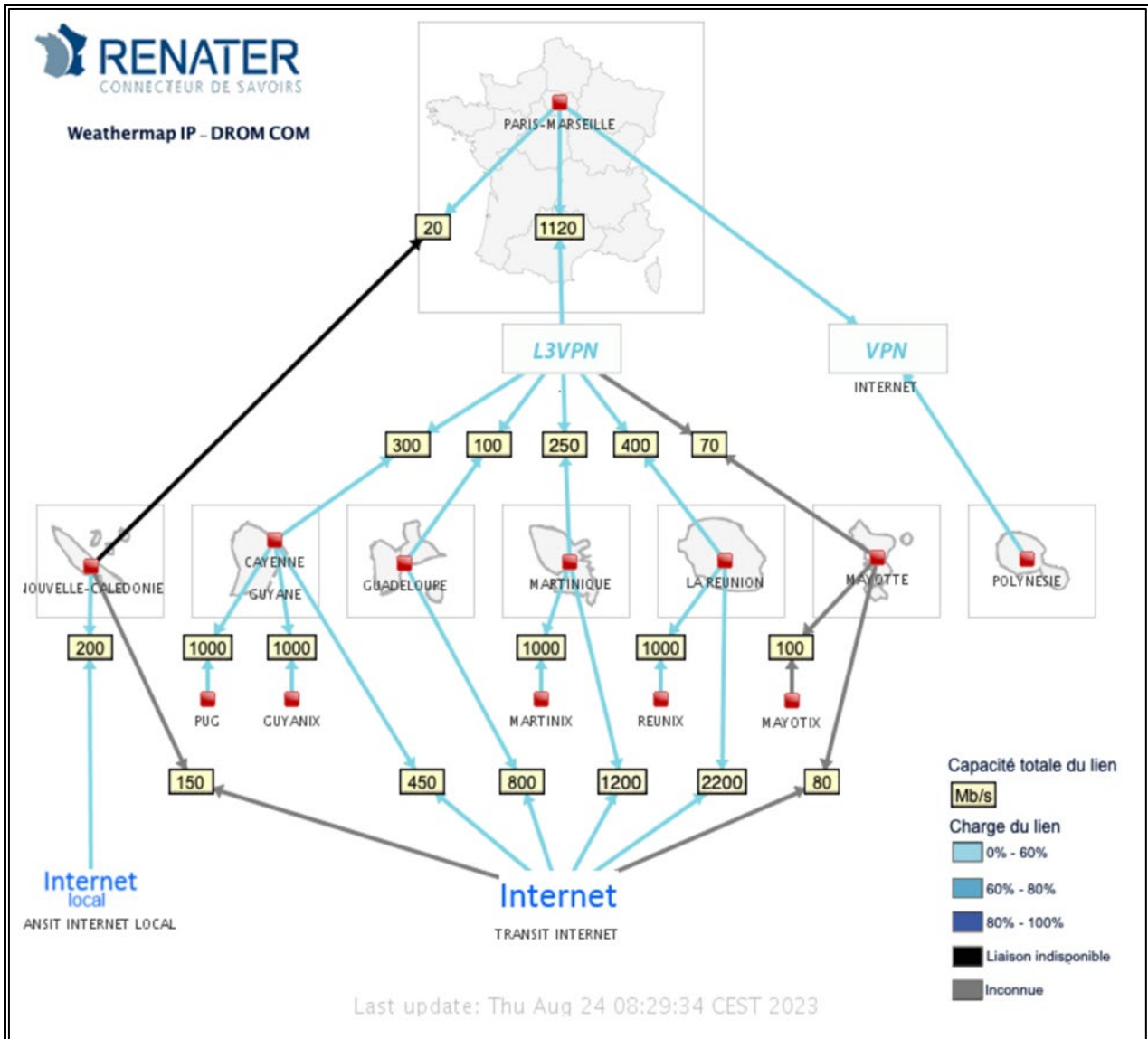
Année 2021-2022	Boursiers sur critères sociaux					
	Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	% d'étudiants boursiers échelons 0 bis à 7	% d'étudiants boursiers échelons 6 à 7	Effectifs boursiers MESR	Effectifs boursiers Ministère de la Culture	Effectifs boursiers Ministère de l'Agriculture
Mayotte	2 770	44,6%	34,2%	1 235	-	-
France	2 990 563	25,1%	4,9%	727 908	11 355	11 648

Note de lecture : à Mayotte, 34,2 % des étudiants boursiers bénéficient d'un des deux taux de bourse les plus importants correspondants aux échelons 6 et 7.

Si la part d'étudiants boursiers est beaucoup plus élevée à Mayotte que dans l'ensemble de la France, la part d'étudiants boursiers échelons 6 et 7 atteint presque le double de celle des étudiants boursiers échelons 6 et 7 d'Antilles Guyane.

B.4 L'accès aux ressources numériques

Carte 6 - La carte de déploiement du réseau Renater dans les territoires ultra-marins (source : Renater)



Partie 3

LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES

A. La stratégie recherche de l'université de Mayotte

La commission de la recherche participe à l'élaboration de la politique de l'université de Mayotte en matière de recherche dans le cadre des stratégies nationale et régionale. Elle comprend 20 membres.

Le projet s'articule autour de trois axes principaux que la recherche mahoraise peut approfondir : les changements globaux et ses implications ; les héritages culturels et démographiques et leurs impacts ; les sociétés face au risque.

Les enseignants-chercheurs de l'université s'associent à différents projets portés par les organismes de recherche présents sur le territoire. Ils participent aussi à la Western Indian Ocean Marine Science Association dont l'objectif est de faire progresser la coopération régionale dans tous les aspects des sciences côtières et marines et de soutenir le développement durable dans la région de l'océan Indien occidental.

En 2020, le CNRS et l'université de Mayotte ont créé un site d'étude en écologie globale (Seeg) afin d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement et la résilience des écosystèmes face aux menaces liées aux changements rapides du territoire et aux risques climatiques et sanitaires importants du milieu insulaire.

L'IRD et l'université de Mayotte ont formalisé un accord-cadre de coopération scientifique en novembre 2021. Il définit pour quatre ans un cadre de coopération pour des activités de recherche dans le domaine des milieux littoraux et marins mahorais.

L'université de Mayotte a ouvert en 2021 un Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, de l'Informatique et des Sciences (Iremis), membre du réseau des Irem. Il a pour mission de contribuer à la recherche et à la formation continue tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion de la culture scientifique.

Dans le cadre de l'initiative pour le développement de la recherche dans les îles éparses et du programme de recherche France 2030 « Résilience au changement climatique », l'université de Mayotte – aux côtés de 5 autres établissements scientifiques (CNRS, IRD, Ifremer, MNHN et l'université de La Réunion) a signé la 1^{ère} feuille de route commune du programme pour la période 2022-2026. La feuille de route a pour objectif de soutenir l'intégration des îles éparses dans des programmes de recherche structurants avec pour axes prioritaires :

- Les suivis environnementaux et les observatoires des changements globaux ;
- L'étude de la structuration et de la connectivité des écosystèmes des îles Eparses à l'échelle régionale ;
- La caractérisation des pressions et de leur évolution pour mieux protéger les territoires vulnérables.

B. La présence des organismes sur le territoire

Un certain nombre d'acteurs s'impliquent dans les enjeux et problématiques du développement durable et de la résilience des territoires.

Ainsi, la délégation Ifremer-océan Indien, basée à La Réunion, intervient également à Mayotte où elle coordonne des programmes de suivis et de surveillance en matière de gestion durable des espaces maritimes.

Le centre du Cirad de Mayotte, qui compte à Mamoudzou une dizaine de personnes, contribue au développement des filières agricoles et agroalimentaires, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Le BRGM Mayotte implanté à Mamoudzou est spécialisé dans les domaines des infrastructures géologiques, de l'eau souterraine et des risques naturels.

Le CNRS, l'Ifremer et l'IRD ont lancé le programme de recherche France 2030 Résilience au changement climatique - le PEPR Bridges – d'une durée de 10 ans sur la gestion des communs dans le sud-ouest de l'océan Indien.

C. Les structures d'observation environnementale

La direction de l'environnement et de l'aménagement et du logement de Mayotte a mis en place l'observatoire de Mayotte qui se compose de 6 structures d'observation environnementale :

- le comité de l'eau et de la biodiversité (CEB) qui œuvre à apporter une réponse collective aux défis du territoire sur les enjeux de gestion et de préservation des milieux, espèces et de la ressource en eau ;
- l'observatoire du littoral de Mayotte (OLM) participe à la connaissance et à la préservation des milieux côtiers et marins, en partenariat notamment, avec l'université de Mayotte, le BRGM et l'Ifremer ;
- l'observatoire de la qualité de l'air ;
- l'observatoire phytosanitaire de Mayotte rassemble et valorise les informations en lien avec le suivi des pesticides ;
- l'observatoire du parcellaire agricole de Mayotte vise une connaissance de l'occupation des espaces à vocation agricole pour assurer le développement de l'agriculture et des territoires ruraux ;
- le système d'information et l'inventaire du patrimoine naturel de Mayotte.

Le Parc naturel marin de Mayotte est le premier parc marin d'outre-mer. Il s'étend sur près de 70 000 km² dont le lagon à double barrière, qui compte près de 200 km de récifs coralliens. L'objectif du Parc est de concilier la préservation de la biodiversité marine et le développement durable des activités maritimes à Mayotte. Géré par l'Office français sur la biodiversité, il fait de l'île un pôle de connaissance en matière de suivi des écosystèmes tropicaux et de la mangrove.

Partie 4

TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO- ECONOMIQUE

A. Les stratégies régionales

Après le Livre bleu issu des travaux des Assises de l’Outre-mer de 2018, le Comité interministériel des outre-mer (Ciom) mis en place sous l’autorité du Président de la République et de la Première ministre Elizabeth Borne vise à répondre aux préoccupations et aux aspirations des citoyens ultra-marins. Un Ciom s’est tenu en juillet 2023 avec un 1^{er} bilan d’étape en novembre de la même année. Le Ciom a validé 72 mesures sous 5 axes dont : Mieux accompagner les enfants, les jeunes et les étudiants à grandir, créer, se former, se cultiver et enrichir en compétences les outre-mer. Une des mesures, le programme Cadre d’avenir, déjà implémenté à Mayotte, a pour objet la formation de cadres moyens et supérieurs et accompagne le retour des diplômés après leur formation dans leur territoire d’intérêt.

Le Plan Mayotte 2025 se structure autour de six thèmes dont le deuxième : Une éducation de qualité, des formations et une politique d’insertion adaptée aux besoins du territoire indique « cibler davantage la formation sur les besoins du territoire et les métiers en tension pour favoriser l’emploi de tous » et « faciliter l’insertion des jeunes » dans lequel est placé le programme Cadres d’avenir, cité plus haut.

La contribution du département au projet de loi Mayotte (septembre 2023) propose – entre autres - de : transformer le CUFR en université de plein exercice sans statut transitoire (ce qui est le cas depuis le 1^{er} janvier 2024) ; développer des filières de formation débouchant sur les métiers en tension à Mayotte : médecins, ingénieurs, haute fonction publique ; créer un Crous autonome à Mayotte ; doter Mayotte d’une faculté de médecine ; transformer le centre hospitalier en CRHU ; faciliter les études dans les pays voisins.

B. Les interactions formation-emploi

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ)

► CMQ Management et services numériques

Le CMQ vise à améliorer l’employabilité des apprenants des secteurs professionnels du management et des services numériques tertiaires. Il associe le Greta Mayotte.

► CMQ Génie civil et éco-construction en milieu tropical

Le CMQ, dont le Rectorat et différents lycées de Mayotte sont membres, a pour objectif de répondre aux défis et enjeux des transitions énergétique, écologique et numérique dans le secteur du BTP à la Réunion et à Mayotte.

C. De la recherche à l’innovation

C.1 Les dispositifs d’appui

► Plan innovation outre-mer

Afin de soutenir des projets innovants qui tiennent compte des besoins et des spécificités locales et qui sont susceptibles d’avoir un impact significatif tant social, environnemental, qu’économique, l’appel à manifestation d’intérêt Plan innovation outre-mer de France 2030 a retenu 13 lauréats en novembre 2021 qui ont pu bénéficier d’une aide financière sous forme de subvention d’ingénierie

pour leur permettre de poursuivre le montage de leur projet. L'appel à projets s'est clôturé fin septembre 2022. Après expertise des 15 dossiers déposés par le comité de sélection, 8 projets ont été retenus dont celui de Mayotte.

L'agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim), GIP créé en 2016, vise à renforcer l'innovation dans le territoire en favorisant la création de valeur à partir de trois axes de développement : l'innovation et intégration, l'économie verte et bleue, la formation et insertion professionnelle. Son projet de pôle d'innovation intégré PI2M a été un des 8 lauréats de l'appel à projets « Plan innovation outre-mer » de France 2030. Il intègre un volet écologique axé sur la promotion de la cosmétopée et de la pharmacopée locale et un volet axé sur l'aquaculture. Son laboratoire de phytochimie a été inauguré en mars 2023.

► Réseau d'innovation technique et de transfert (Rita)

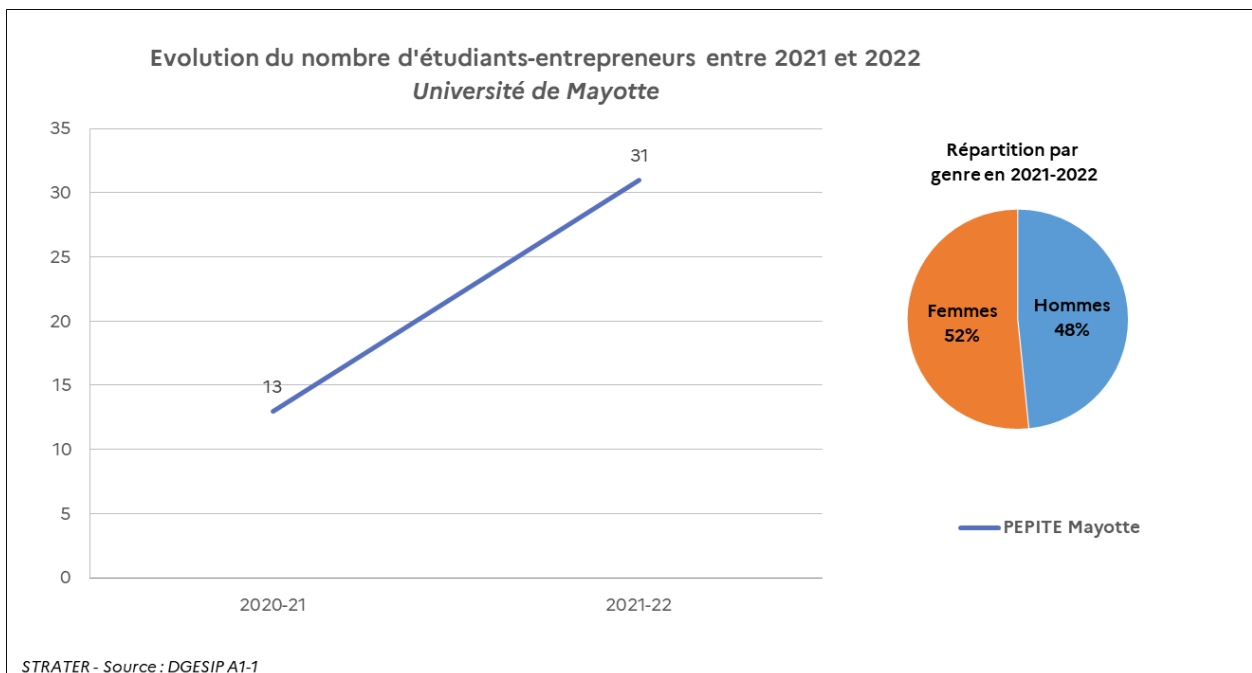
Le Rita favorise la diversification de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer. Chaque réseau regroupe l'ensemble des partenaires du dispositif Recherche-Développement-Formation : organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, autres organismes à vocation technique et centres de formation. Il accompagne la création d'instituts techniques du végétal et de l'animal. Le réseau est présent à Mayotte. Le réseau comptait, pour la période 2022-2023, 7 projets à Mayotte sur le jardin Mahorais, la préservation de la bananeraie des bio agresseurs actuels et émergents ; le développement d'une agrumiculture ; le développement durable d'une filière maraichère ; le développement de l'apiculture ; la conservation des races locales de ruminants ; la gestion des risques infectieux en santé animale.

► Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Afin de soutenir et de contribuer au développement économique du territoire, la CCI coordonne actuellement les projets de Technopole et du Multilab de Mayotte. Il s'agit de deux infrastructures à dimension régionale permettant aux entreprises de bénéficier d'un panel de services et d'outils techniques et scientifiques pertinents. Les principaux domaines ciblés sont : la biodiversité, l'agroalimentaire, la transition énergétique, la gestion des déchets et la qualité.

C.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité)

Graphique 10 - Mayotte : l'évolution du nombre d'étudiants-entrepreneurs entre 2016 et 2022 et leur répartition régionale par genre en 2021-2022



Note de lecture : en 2021-2022, le Pépité Mayotte compte 52% d'étudiantes-entrepreneurs.

Le Pépité Mayotte a été labellisé en mai 2020. Il enregistre une progression significative passant, en un an, de 13 à 31 inscrits.

Partie 5

LES RESSOURCES DE L'ESRI

A. Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

► La répartition par catégorie

Tableau 11 - Mayotte : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2022 (source : DGRH A1-1)

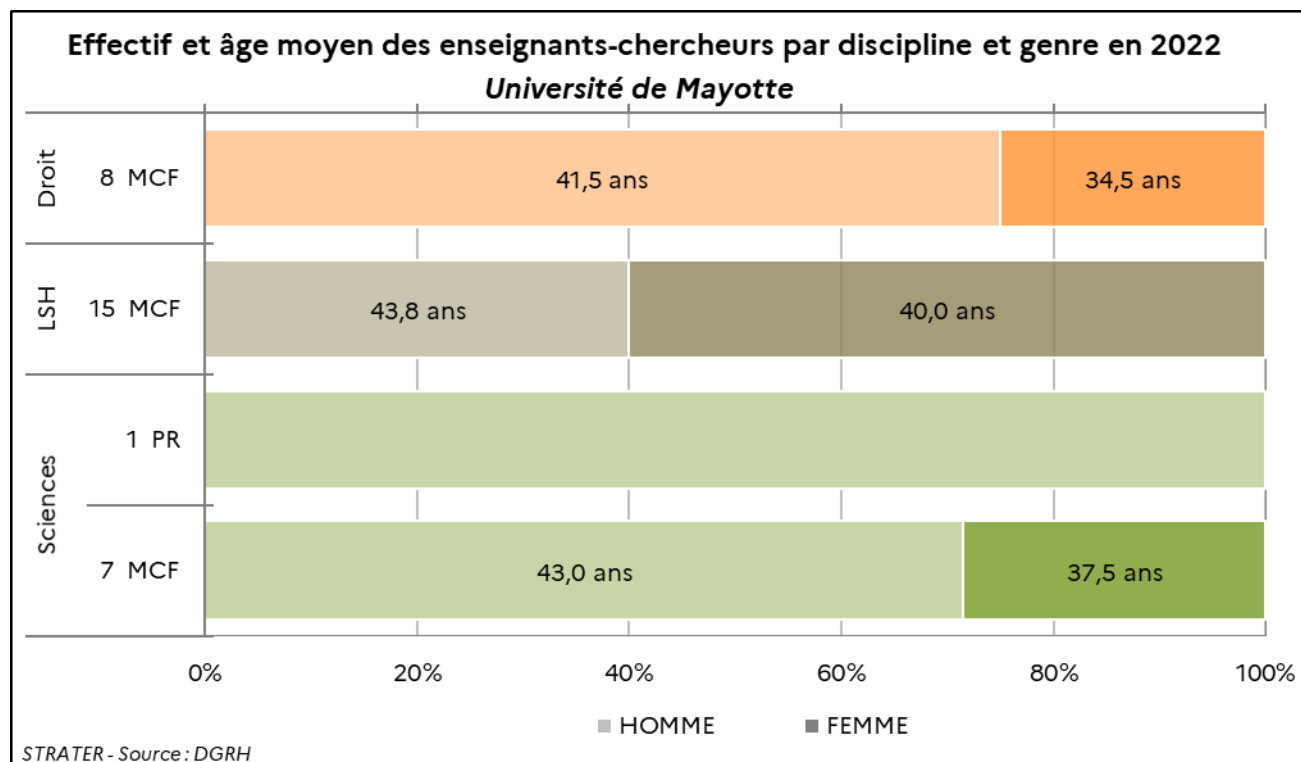
Effectifs	PR	MCF	2nd degré	Doctorants avec charge d'enseignement et Ater	Autres	Total
Université de Mayotte	1	30	12	3	4	50
Répartition	2,0%	60,0%	24,0%	6,0%	8,0%	100%
Répartition nationale	23,1%	40,3%	14,8%	13,1%	8,7%	100%

Note de lecture : l'université de Mayotte compte 3 doctorants avec charge d'enseignement ce qui représente 6 % des effectifs de l'université.

50 enseignants participent aux missions d'enseignement dont 33 enseignants-chercheurs.

► La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 11 - Mayotte : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2021 (source : DGRH A1-1)



Note de lecture : l'université de Mayotte compte 8 MCF en Droit dont 75 % sont des hommes de 41,5 ans en moyenne.

Parmi les 4 enseignants chercheurs étrangers, 2 viennent d'Europe, 1 d'Amérique et 1 d'Afrique.

► L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs

Sur la période 2018-2022, l'université de Mayotte a recruté 2 professeurs des universités (tous deux en endo-recrutement) et 19 maîtres de conférence (aucun en endo-recrutement).

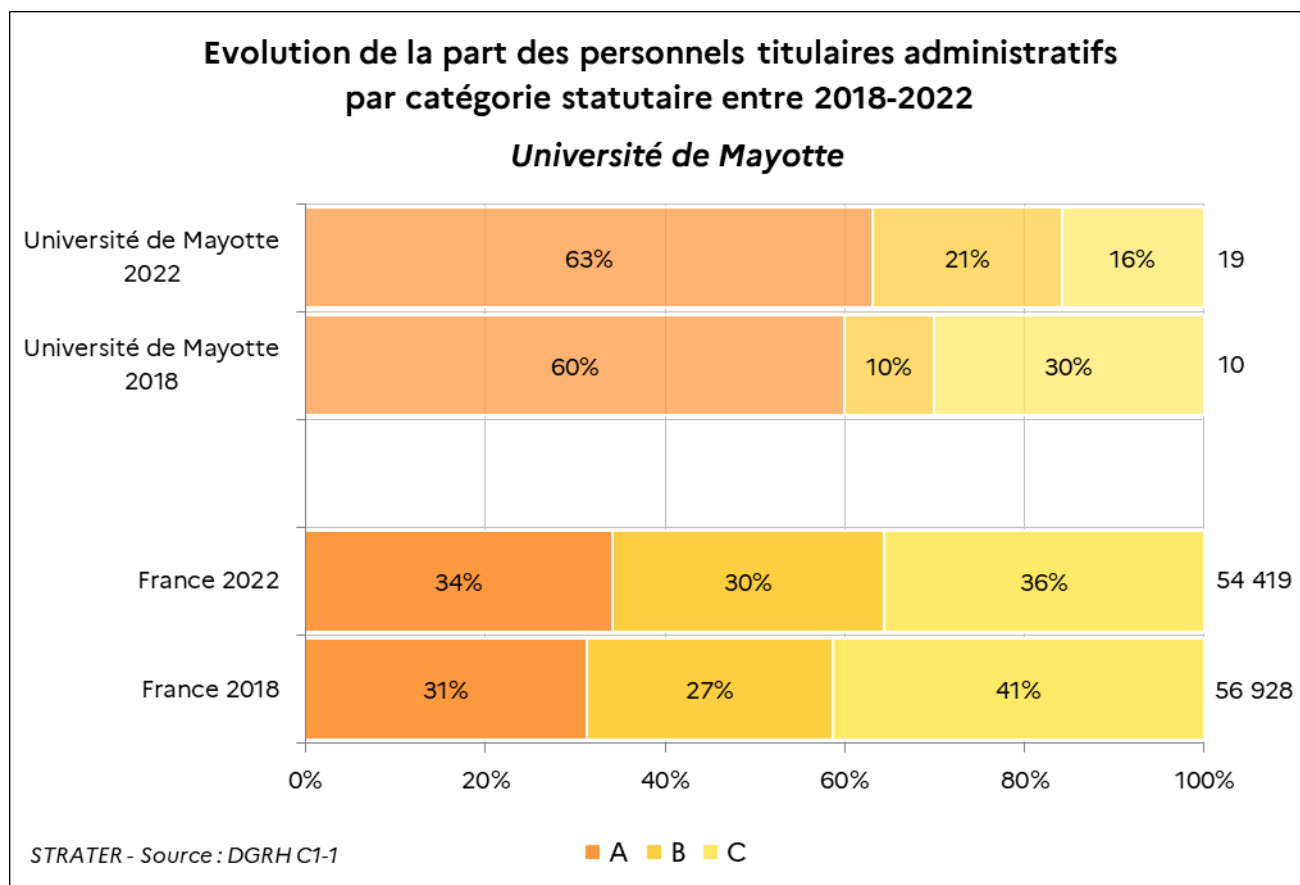
A.2 Les personnels administratifs

Tableau 12 - Mayotte : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2022 (Source : DGRH C1-1)

Filières	Administrative, sociale et santé	ITRF	Bibliothèque	Total
Université de Mayotte	1	42	-	43
Part regroupement	2,3%	97,7%	0,0%	100,0%
Part nationale	11,3%	83,5%	5,2%	100,0%

Note de lecture : parmi les 43 personnels administratifs du CFUR, 42 sont dans la filière ITRF soit la quasi-totalité des personnels administratifs.

Graphique 12 - Mayotte : l'évolution de la part des personnels titulaires administratifs par catégorie statutaire entre 2018 et 2022 (Source : DGRH C1-1)



Note de lecture : en 2022, 63 % des 19 personnels administratifs titulaires du regroupement sont de catégorie A.

B. Financements France 2030

B.1 Les projets France 2030

L'université de Mayotte coordonne un Démonstrateur : **X-MEM** – Démonstrateur extensible – Mobile éducation Mayotte et elle est partenaire de trois projets :

- Campus connecté (TIP) : coordonné par le CA de Dembeni pour compléter l'offre de formation à Mayotte ;
- Ecri+ (NCU) : coordonné par l'université de Strasbourg pour développer un outil d'évaluation, de formation et de certification en français ;
- Futurisks (PPR) : coordonné par le CNRS Centre Poitou Charentes sur les risques côtiers passés et futurs dans les territoires d'outre-mer insulaires tropicaux français.

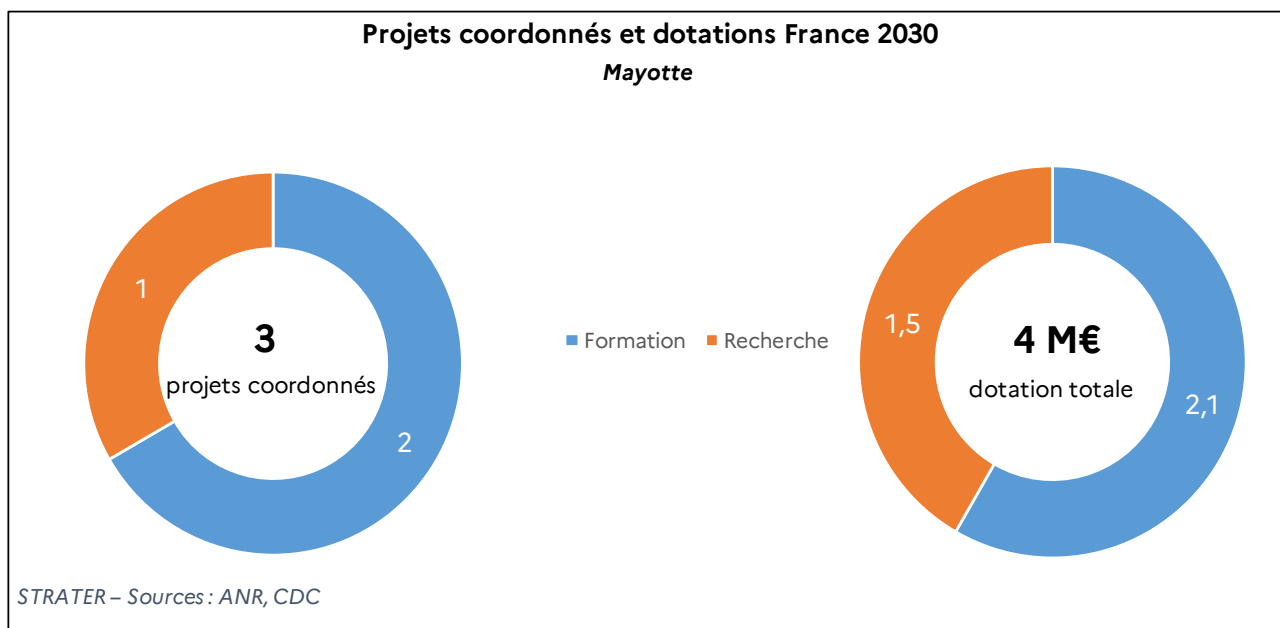
L'Agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim) coordonne le PIOM PI2M – Pôle d'innovation intégré de Mayotte qui a pour objectif de soutenir l'innovation et le développement durable du territoire mahorais.

B.2 Les dotations et les consommations

Tableau 13 - Mayotte : les dotations des projets France 2030 coordonnés par Mayotte au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, MESR-Piaweb)

Etablissement coordinateur	Action	Nombre de projets	Dotation des projets
Université de Mayotte	Démonstrateurs	1	2 000 000
Agence de Développement et d'innovation de Mayotte (ADIM)	PIOM	1	1 515 000
CA de Dembeni Mamoudzou	Campus connectés (TIP)	1	120 000
Total général		3	3 635 000

Graphique 13 - Mayotte : le nombre de projets coordonnés par Mayotte et les dotations accordées (en M€), par famille d'actions au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, traitement Strater)



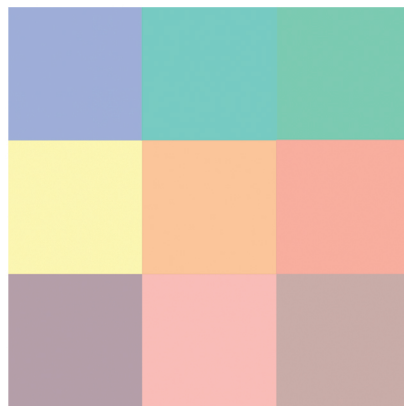
Note de lecture : parmi les 3 projets coordonnés par Mayotte, 2 concernent des projets Formation pour un montant de dotations de 2,1 M€.

C. Financement sur projets

Les projets suivants sont actuellement financés par l'ANR (hors France 2030) :

- Coyotes - Comores et Mayotte : Volcanisme, tectonique et sismicité (BRGM) – mars 2020 (48 mois);
- Subsilake - Impact de la crise séismo-volcanique sur le lac de cratère thalassohalin Dziani Dzaha, Mayotte (Institut de physique du globe de Paris) – janvier 2022 (48 mois) ;
- OA-ME – Evaluation, mitigation and adaptation of impacts of ocean acidification to marine ecosystems (IRD) – août 2020 (48 mois).

L'ANR et l'AFD ont ouvert un appel à projets régional – Siompa 2023 – sur la connectivité écologique pour maximiser la conservation de la biodiversité entre aires marines protégées du sud-ouest de l'océan Indien.




**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*